55E SALON INTERNATIONAL DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE

PARIS LE BOURGET

16 > 22 JUIN 2025

RAPPORT RSE 2025

Commencer

GIFAS

siae.fr

ÉDITO



Guillaume Bourdeloux

Directeur Général du Salon

Le SIAE 2025 restera une édition marquante à plus d'un titre. Avec plus de 300 000 visiteurs, le Salon a confirmé son rang d'événement aéronautique de référence à l'échelle mondiale. Mais au-delà des chiffres de fréquentation, c'est la maturité de notre démarche RSE qui retient mon attention.

Cette édition a été jalonnée de premières : première certification ISO 45001 sur l'ensemble du cycle montage-exploitation-démontage, première labellisation Great Place to Work, premier bilan carbone complet, première étude d'impact socio-économique. Ces avancées ne sont pas des fins en soi — elles sont les fondations sur lesquelles nous allons construire les prochaines éditions.

Car la trajectoire est claire : le SIAE génère des retombées économiques et sociales importantes pour les territoires qui l'accueillent, et une empreinte environnementale qu'il nous appartient de réduire collectivement. Ce rapport en rend compte avec honnêteté, sans minimiser les défis qui restent devant nous.

C'est dans cet esprit de transparence et d'exigence que je vous invite à parcourir ce bilan 2025.



Sommaire

À propos du SIAE **Page | 4**
Historique de la démarche RSE Page | 5
BIlan 2025 en chiffres Page | 6

Parties Prenantes & Matérialité **Page | 7**
Notre écosystème de parties prenantes Page | 8
Le cadre stratégique RSE Page | 9

Enjeux sociaux **Page | 10**
Santé et sécurité des Visiteurs Page | 11
Santé et sécurité au travail Page | 12
Qualité de vie au travail Page | 13
Inclusion et diversité Page | 14

Enjeux environnementaux **Page | 15**
Economie circulaire Page | 16
Alimentation durable Page | 18
Transport local des visiteurs Page | 19

Enjeux sociétaux **Page | 20**
Achats responsables Page | 21
Sûreté du Site Page | 22

Étude d'impact économique, social et carbone **Page | 23**
Chiffres clés Page | 25
Impact économique Page | 30
Impact social Page | 36
Impact carbone Page | 39

À propos du SIAE

Historique de la démarche RSE

2003

Sûrete du Site
Création du C3 (ex PCCG)

Santé et Sécurité au travail
Création du Pool Manutention, un service de gestion du fret des Exposants sur Site. Cela a permis de réduire le trafic de camions sur Site et donc d'augmenter la sécurité du personnel.

2009

Transport des Visiteurs
Gratuité des navettes dans le but d'améliorer l'accessibilité du Salon.

Santé et sécurité au travail
La mise en place d'un plan de santé et sécurité au travail, comprenant l'obligation du port du casque (travaux en hauteur) et des chaussures de sécurité.

Interdiction de la circulation des véhicules privés en montage et démontage et mise à disposition de golf-cars et des petits trains en substitution

2011

Gestion des énergies
Premières initiatives en matière de réduction des gaspillages énergétiques.

Qualité de vie au travail
Création d'un service de restauration (Self Galilée) proposant aux salariés et aux prestataires des repas complets à des tarifs avantageux, dans un espace couvert.

2013

Certification ISO 20121
Le SIAE devient le premier Salon à être certifié ISO 20121.

Inclusion et Diversité
Premier audit de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH) et mise en place d'initiatives :

- développement d'une application EasyToGo,
- prêt de fauteuils roulants dans les entrées,
- 50% de réduction sur le prix du parking PSH,
- Mise en place d'une communication dédiée.

2015

Economie circulaire
Mise en place de l'opération Re-Use avec l'entreprise ARMSTRONG, fabricant de dalles de plafond. Cette opération proposait aux décorateurs de reconditionner les dalles de plafond en fin de Salon.

Santé et sécurité au travail
Renforcement du plan de santé et sécurité au travail avec l'obligation du port de chasubles haute-visibilité.

Premier rapport RSE
Formalisation de la démarche RSE avec la première publication d'un rapport RSE.

2017

Santé et sécurité au travail
Renforcement du plan de santé et sécurité au travail avec l'interdiction du travail de nuit et l'arrivée de consultants secours-santé-incendie

Biodiversité
Étude d'impact sur le site Natura 2000 du Parc Georges Valbon.

Economie circulaire
Mise à disposition d'une matériauthèque en partenariat avec l'AMAT.

Achats responsables
Mise en place de critères RSE dans les cahiers des charges.

2019

Economie circulaire
- Mise en place d'une opération de valorisation des élements d'ameublement avec VALDELIA,
- Obligation pour les Exposants d'utiliser de la moquette recyclable ou réutilisable,
- Mise en place d'une réseau de fontaines à eau et de brumisateurs.

Gestion des énergies
Obligation pour tous les Exposants d'équiper leurs aménagements avec des ampoules LED.

Alimentation durable
Première initiative de collecte des invendus alimentaires avec l'association le CHAINON MANQUANT

2021
(Salon annulé)

Gouvernance
Recrutement d'un Responsable RSE.

Bénévolat
Avec l'annulation du Salon, le personnel du SIAE s'est engagé dans des projets associatifs et solidaires.

2023

Economie circulaire
- Changement des procédures de gestion des déchets notamment au démontage avec la création d'une zone de tri. Le taux de valorisation des déchets est passé de 15% à 41%,
- Création d'un formulaire économie circulaire rempli par les prestataires des Exposants,
- Zéro bouteille plastique dans les points de vente de la restauration publique

Achats responsables
Mise en place d'une procédure d'achats responsables

Ancrage territorial
Réalisation de la première étude d'impact socio-économique du Salon

2025

Santé et sécurité au travail
Le SIAE devient le premier événement au monde certifié ISO 45001.

Economie circulaire
Le seuil symbolique des 50 % de taux de recyclage pour les déchets de montage a été dépassé, atteignant ainsi 53 % de déchets recyclés.

Qualité de vie au travail
Le SIAE a reçu le label GREAT PLACE TO WORK, une preuve de son engagement à fournir un environnement de travail agréable à tous ses employés.

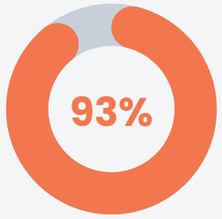
Accessibilité
Le site internet du SIAE respecte 95 % des recommandations établies par le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA).

Mise en place du Service d'Assistance Mobilité, un service d'aide destiné aux personnes à besoins spécifiques pendant le Salon.

Changement climatique
Réalisation du premier bilan gaz à effet de serre du Salon.

Bilan 2025 en chiffres

Santé et sécurité des visiteurs



des visiteurs pris en charge pendant le Salon ont poursuivi leur visite

Santé et sécurité au travail

- 19%
d'accidents du travail vs 2023

Label Great Place to Work

Le SIAE a obtenu le label, qui vient reconnaître la qualité de son environnement de travail et l'attention portée à l'expérience collaborateur.

Collecte des excédents alimentaires

2 515 repas
redistribués à des associations



Certification ISO45001 - Santé et sécurité au travail

En juillet 2025, le SIAE devient l'un des premiers événements au monde à être organisé par une société **certifiée ISO 45001** sur l'ensemble de ses phases (montage, exploitation et démontage).



du volume d'achats HT du SIAE a été réalisé auprès d'entreprises basées en Île-de-France



des visiteurs ont utilisé le RER B, puis les navettes RATP mises en place par le SIAE

Réemploi des matériaux



1 477 ETP
générés en France

Valorisation des déchets



de taux de valorisation des déchets de l'Organisateur vs 39% en 2023

Service Assistance Mobilité

329 visiteurs
transportées par le Service Assistance Mobilité avec un indice d'accessibilité de 78%.





89%
indice de sécurité au travail
des travailleurs sur site

871 utilisateurs
du parking à vélos situé à la Porte O

250 M€
de retombées économiques en France



Parties Prenantes & Matérialité

Notre ecosystème de parties prenantes

L'Organisation du Salon : Mobilisation et Coopération

L'organisation du Salon repose sur la mobilisation et la collaboration d'un large éventail d'acteurs. Peu importe leur degré d'engagement et leurs responsabilités, ces parties prenantes jouent un rôle essentiel dans la réalisation et la notoriété de l'événement.

Importance du Dialogue

Dès lors, le dialogue avec les acteurs de cet écosystème est d'une importance cruciale. Il permet de comprendre les besoins et les aspirations de chacun et d'intégrer ces perspectives dans les processus décisionnels du SIAE. Prendre en compte leurs attentes est un pilier essentiel pour une gouvernance efficace du SIAE et constitue un levier stratégique pour améliorer la performance.

Engagement et Responsabilité

De plus, ce dialogue est indispensable pour affirmer la responsabilité sociale, environnementale et économique du SIAE. Il représente un moyen vital pour établir des relations de confiance et durables avec ces divers acteurs, contribuant ainsi à l'attractivité et au rayonnement du Salon à long terme.

GIFAS

Intervenants

Exposants & Donneurs d'ordre
Pilotes & Equipages

Collaborateurs

Collaborateurs permanents
Collaborateurs ponctuels

Partenaires du Site

Aéroport du Bourget (ADP)
Musée de l'Air et de l'Espace
VIPARIS
Sociétés exploitantes de l'Aéroport (FBO)

Groupe d'intérêts

UNIMEV

Autorité préfectorale

Services compétents de l'Etat
Autorités de régulation

Participants

Visiteurs Professionnels
Visiteurs Grand Public
Journalistes
Délégations Officielles
Visites Institutionnelles

Prestataires

Prestataires du SIAE
Prestataires des Exposants
Prestataires de VIPARIS

Sponsoring & Média

Sponsors officiels
Partenaires média

Acteurs ponctuels

Visites Officielles
Société du Grand Paris

Territoire

Collectivités territoriales
Riverains
Associations

Le cadre stratégique RSE

La prise en compte des attentes de nos parties prenantes, mise en perspective avec la vision du SIAE pour le Salon, a permis de structurer nos enjeux RSE autour de trois dimensions complémentaires : sociale, environnementale et sociétale.

Nos enjeux RSE

SOCIAL

Garantir les meilleures conditions de santé, de sécurité et de confort pour l'ensemble de nos parties prenantes

- Santé et sécurité des Visiteurs
- Santé et sécurité au travail
- Qualité de vie au travail
- Inclusion & Diversité

ENVIRONNEMENTAL

Promouvoir une consommation responsable des ressources et réduire notre impact environnemental

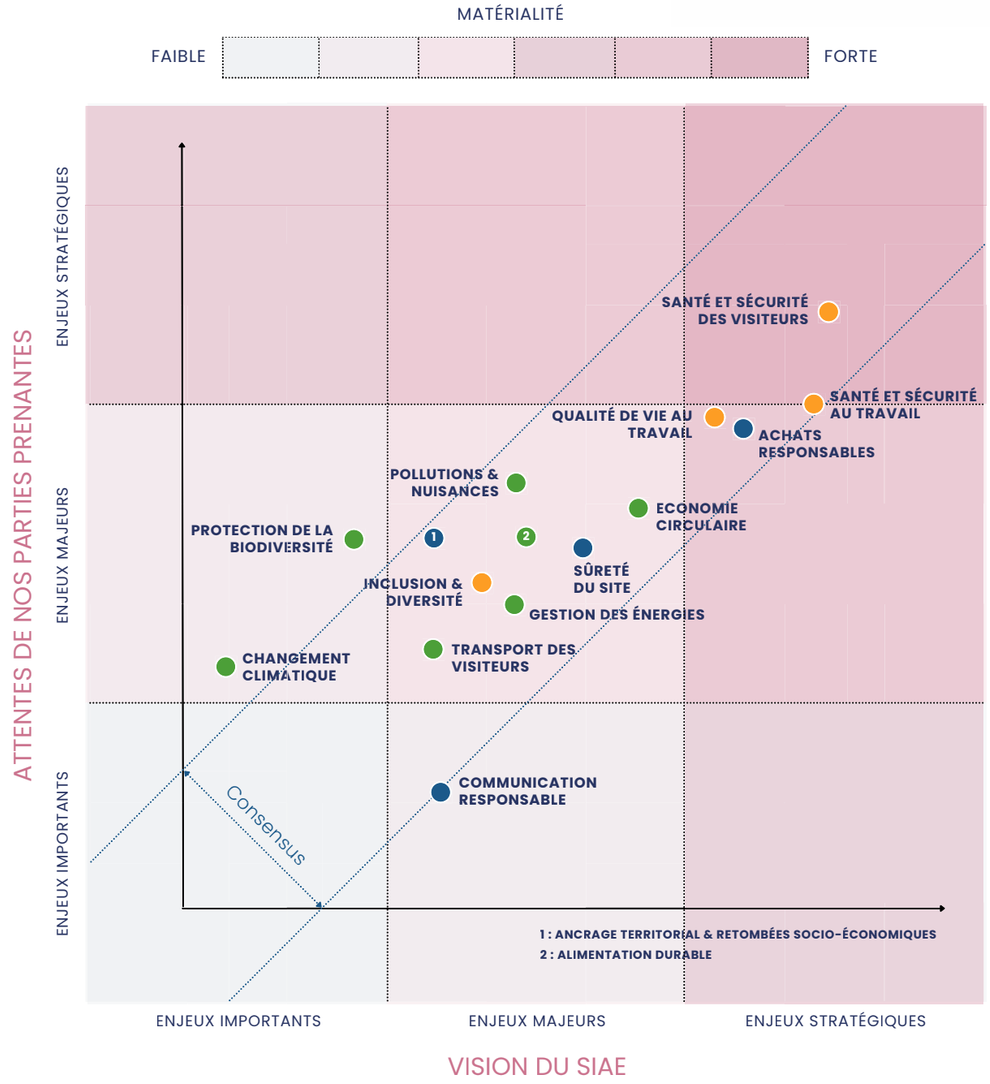
- Economie circulaire
- Alimentation durable
- Gestion des énergies
- Transport des Visiteurs
- Protection de la biodiversité
- Pollutions & Nuisances
- Changement climatique

SOCIÉTAL

Être un acteur exemplaire et développer l'activité économique sur notre territoire

- Achats responsables
- Sûreté du site
- Communication responsable
- Ancrage territorial & Retombées socio-économiques

Notre matrice de matérialité



Enjeux sociaux

Santé et sécurité des visiteurs

Assurer la santé et la sécurité de nos clients, qu'ils soient Exposants, Visiteurs Professionnels ou Grand Public, est une préoccupation capitale pour le SIAE. Ainsi, pour chaque édition, le SIAE et la Préfecture mettent conjointement en place un plan global de sécurité du public, au sein d'un document appelé Ordre d'Opérations, qui a pour objectif d'évaluer, de prévenir et de lutter contre les risques de nature accidentelle, naturelle ou intentionnelle au sein du périmètre d'organisation de l'évènement ainsi qu'à ses proches abords.

Notre approche

Afin de garantir la santé de ses visiteurs et compte tenu des caractéristiques singulières du Salon, le SIAE va au-delà des exigences légales requises en matière de moyen secours santé et se renforce avec des dispositifs complémentaires comme des médecins et des infirmiers. Ces dispositifs complémentaires sont définis avec les autorités préfectorales compétentes et l'appui de consultants en Secours-Santé et Sécurité-Incendie membres de la cellule Aérosécurité du SIAE. Ils sont recensés dans l'Ordre d'Opérations.

Secours-Santé : un dispositif renforcé est déployé, composé d'environ 70 secouristes, appuyés par 5 médecins et 6 infirmiers. Ces équipes disposent de moyens variés, tels que des golf-cars ambulances, des VPSP* , des patrouilles de secouristes à vélo et 50 brancards durant le week-end Grand Public. Ce dispositif garantit une couverture efficace de l'ensemble du Parc des Expositions et une réponse rapide à toute urgence médicale.

Sécurité-Incendie : les mesures de sécurité incendie sont adaptées aux recommandations de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, renforçant ainsi le dispositif de prévention et le niveau de protection contre le risque incendie.

Coordination : le Centre de Commandement et de Contrôle (C3) supervise l'ensemble des dispositifs de sécurité et assure la coordination des opérations sur le terrain.

Création d'îlots de fraicheur Nouveauté!

Des zones ombragées et des îlots de fraîcheur ont été aménagés pour protéger les visiteurs des fortes chaleurs. Le principal dispositif a été le Food Court près de l'A380, offrant un vaste espace couvert pour se restaurer, travailler ou faire une pause.

*Véhicule de Premiers Secours à Personnes

Nos Objectifs vs Nos Résultats en 2025

	Résultat 2023	Objectif 2025	Résultat 2025
Patients pris en charge avec notre dispositif médical et qui ont continué leur visite	97%	100%	93%

En raison des températures élevées durant le Salon, plusieurs visiteurs n'ont pas pu continuer leur visite après avoir consulté nos médecins et ont dû rentrer chez eux.

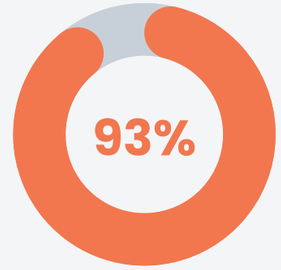
Notre bilan en 2025

477 consultations
ont été réalisées pendant la semaine d'ouverture du Salon

270 visiteurs et **116 exposants**
ont pu bénéficier d'une assistance médicale pendant la semaine d'ouverture du Salon

5 médecins
6 infirmiers
≃70 secouristes
présents pendant le week-end Grand Public





des visiteurs pris en charge pendant le Salon ont poursuivi leur visite

5 postes de secours
répartis sur l'ensemble du Site pendant la semaine d'ouverture

Nos pistes d'amélioration

Un groupe de travail dédié aux fortes chaleurs a été constitué pour aborder des thématiques telles que l'aménagement des zones ombragées afin d'en accroître le nombre, l'augmentation des points d'eau disponibles, ainsi que l'installation de brumisateurs, parmi d'autres solutions envisageables.

Santé et sécurité au travail

Le SIAE fait de la santé et de la sécurité au travail une priorité absolue pour l'ensemble des personnes présentes sur le Site, qu'il s'agisse de ses équipes, de ses prestataires ou de toute autre partie prenante intervenant dans le cadre du Salon. Cette exigence repose sur une responsabilité partagée entre tous les acteurs mobilisés et se traduit, à chaque édition, par la mise en place de dispositifs renforcés visant à garantir la sécurité de tous, du montage au démontage.

Notre approche

Le SIAE applique une **politique de « tolérance zéro »** en matière de santé et de sécurité au travail. Celle-ci est rappelée plusieurs mois avant l'ouverture du Salon, notamment lors de la réunion Exposants/Prestataires. Pour en assurer l'application, des moyens humains et organisationnels importants sont mobilisés afin de veiller au respect de la réglementation en vigueur par l'ensemble des intervenants présents sur le site. Cette politique s'inscrit dans une démarche continue de prévention, de contrôle et de sensibilisation de l'ensemble des acteurs concernés.

Parmi les mesures déployées figurent le contrôle strict du port des Équipements de Protection Individuelle (EPI) dès l'entrée sur le Site pendant les phases de montage et de démontage, ainsi que des contrôles aléatoires réalisés sur l'ensemble du Salon. Ce dispositif est complété par des rappels réguliers des consignes de sécurité, au moyen d'affichages dans les halls et de messages audio diffusés toutes les heures. L'objectif est d'ancrer durablement une culture de prévention, de responsabiliser chaque intervenant et de maintenir un haut niveau de vigilance sur le terrain tout au long de l'événement.

Indice de sécurité au travail Nouveauté!

Pour la première fois, le SIAE a mesuré, au moyen d'une enquête réalisée sur site, le sentiment de sécurité des travailleurs. Menée auprès de **250 travailleurs interrogés de manière aléatoire**, cette enquête a obtenu en moyenne 89% de réponses positives. Elle permet au SIAE d'évaluer la perception des dispositifs de sécurité déployés et d'identifier des axes d'amélioration.



89%
indice de sécurité au travail

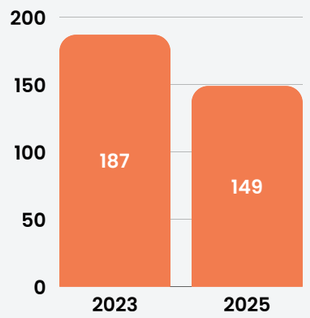
Nos Objectifs vs Nos Résultats en 2025

	Résultat 2023	Objectif 2025	Résultat 2025
Patients traités par notre dispositif médical ayant pu reprendre le travail le jour même	85%	100%	87%
Nombre d'accidents de travail déclarés	80	< 40	65
Obtenir la certification ISO45001	-	Oui	Oui

Notre bilan en 2025

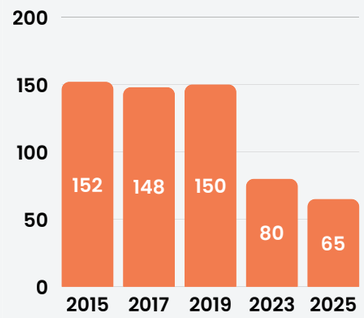
-20% de consultations

réalisées pendant le montage et le démontage entre 2023 et 2025



-19% d'accidents du travail

du montage au démontage du Salon entre 2025 et 2027



En juillet 2025, le SIAE devient l'un des premiers événements au monde à être organisé par une société certifiée ISO 45001 sur l'ensemble de ses phases (montage, exploitation et démontage).

Nos pistes d'amélioration

Le SIAE poursuivra le renforcement de sa politique de prévention des risques en améliorant l'identification et le reporting des situations dangereuses, afin de mieux anticiper et réduire les accidents du travail.

Qualité de vie au travail

La qualité de vie au travail constitue un axe important de la démarche RSE du SIAE. Elle concerne aussi bien les équipes permanentes et temporaires que les prestataires intervenant dans le cadre de l'événement. Le SIAE considère que le bien-être des personnes et la qualité de leur environnement de travail sont des conditions essentielles à la réussite du Salon et met en place, à ce titre, plusieurs services et aménagements dédiés.

Notre approche

Les équipes permanentes et temporaires

Pour ses équipes, le SIAE met en place plusieurs dispositifs destinés à améliorer concrètement les conditions de travail : service de restauration du montage au démontage, prise en charge de nuitées à proximité du site pour certaines équipes, navettes entre la gare RER et le Salon, véhicules pour les employés permanents et présence d'un ostéopathe pendant la phase de montage. Ces mesures visent à limiter la fatigue et à mieux accompagner les équipes pendant les périodes les plus intenses.

Les équipes des prestataires de l'Organisateur et des Exposants.

Le SIAE veille également au confort du personnel des prestataires à travers différents aménagements : mise en service de petits trains pour faciliter les déplacements sur le site, installation de bases de vie (2500m2), déploiement de fontaines à eau du montage au démontage et répartition de toilettes mobiles sur l'ensemble du site. L'objectif est d'offrir à tous les intervenants des conditions d'accueil et de travail aussi adaptées que possible.

Labellisation Great Place to Work (GPTW®) Nouveauté!

En 2025, le SIAE a obtenu la labellisation Great Place to Work, qui vient **reconnaître la qualité de son environnement de travail et l'attention portée à l'expérience collaborateur**. Cette distinction témoigne de l'engagement du SIAE en faveur du bien-être de ses équipes, de la qualité du management et d'une culture d'entreprise fondée sur la confiance, l'écoute et l'amélioration continue.

Nos Objectifs vs Nos Résultats en 2025

	Résultat 2023	Objectif 2025	Résultat 2025
Réponses positives à la moyenne des questions Great Place To Work	-	65%	85%
Nombre de formations dans le cadre du Plan de formation d'entreprise	-	10	-

Résultats de l'enquête GPTW®



de réponses positives en moyenne aux questions clés de l'enquête



des collaborateurs indiquent que dans l'ensemble c'est une entreprise où il fait vraiment bon travailler



Crédibilité



Respect



Equité



Fierté



Convivialité

Nos pistes d'amélioration

Le SIAE poursuivra ses efforts en matière de formation des équipes permanentes et continuera à travailler sur son attractivité afin d'attirer et de fidéliser les meilleurs profils pour ses postes temporaires. Cette dynamique s'appuie notamment sur la qualité de l'accueil réservé aux nouveaux collaborateurs, saluée par 100 % des répondants.

Inclusion et diversité

Le SIAE considère que garantir l'accessibilité de son événement et une qualité de visite à tous les visiteurs, qu'ils aient des besoins spécifiques ou non, constitue une priorité fondamentale. Depuis 2013, il s'est engagé dans une démarche d'amélioration continue afin de mieux répondre aux besoins de différentes catégories de visiteurs, notamment en matière d'accessibilité. Qu'il s'agisse des infrastructures du site, des informations mises à disposition ou des services et équipements proposés, ces améliorations visent à créer un environnement dans lequel chacun peut profiter pleinement du Salon.

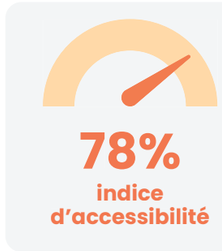
Dans ce cadre, le SIAE organise depuis 2013 des audits d'accessibilité avec l'appui de sociétés spécialisées. La société ATIPY a de nouveau réalisé un audit complet du Salon dont les conclusions permettent d'identifier des pistes d'amélioration pour les prochaines éditions.

Service Assistance Mobilité Nouveauté!

En 2025, le SIAE a déployé un nouveau dispositif intitulé Service Assistance Mobilité. Celui-ci comprenait une hotline dédiée, permettant de préparer en amont l'arrivée sur site et d'accompagner les usagers pendant toute la durée du Salon. Le service proposait également **des golf-cars avec chauffeur**, adaptés aux fauteuils roulants, afin d'assurer une dépose au plus près des lieux de rendez-vous pour les visiteurs professionnels et des principaux points d'intérêt pour les visiteurs Grand Public.

Indice d'accessibilité Nouveauté!

Le SIAE a également conduit, pour la première fois, une enquête destinée à recueillir les attentes des personnes à besoins spécifiques. Cette démarche a permis d'établir un indice d'accessibilité de 78 %, correspondant à la part de réponses positives obtenues, qui servira de **point de référence pour les prochaines éditions**. Elle a aussi permis de faire émerger plusieurs attentes concrètes, qui seront prises en compte afin d'améliorer la qualité de visite.



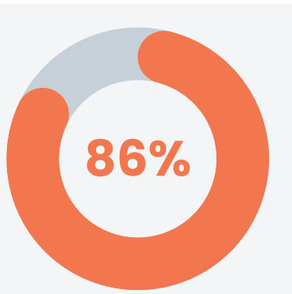
Nos Objectifs vs Nos Résultats en 2025

	Résultat 2023	Objectif 2025	Résultat 2025
Réponses positives à la moyenne de l'enquête sur les personnes à besoins spécifiques.	-	65%	78%
Nombre d'initiatives mises en place	-	3	-

Notre bilan en 2025

329 personnes
transportées pendant le Salon par le Service Assistance Mobilité

532 personnes
accompagnées par téléphone avant ou pendant le Salon



des personnes à besoins spécifiques interrogées ont déclaré s'être senties incluses tout au long de l'événement



Nos pistes d'amélioration

Au regard du succès rencontré dès cette première édition, le SIAE prévoit de renforcer le Service Assistance Mobilité en y consacrant davantage de moyens humains et techniques. Le SIAE poursuivra également ses efforts pour améliorer la signalétique et renforcer la formation des équipes terrain aux dispositifs dédiés aux personnes à mobilité réduite.

Enjeux environnementaux

Economie circulaire

À l'image des précédentes éditions, l'écoconception et la gestion des déchets font partie des enjeux prioritaires du SIAE. Ces sujets constituent également un enjeu majeur pour l'ensemble de la filière événementielle. Dans la continuité du travail engagé pour l'édition 2025, le SIAE a renforcé cette année son action en amont de l'événement afin de maximiser le réemploi des matériaux issus de ses propres aménagements en fin de Salon. Pour la première fois, un formulaire dédié à l'économie circulaire a été intégré dès la phase de consultation, afin d'évaluer le tonnage global de déchets attendu et d'identifier les leviers permettant d'optimiser le réemploi.

Sensibilisation des parties prenantes

La sensibilisation des parties prenantes, en particulier des Exposants et des Prestataires, est essentielle pour garantir une gestion efficace des déchets et atteindre les objectifs fixés. Le SIAE a déployé à cet effet une communication soutenue :

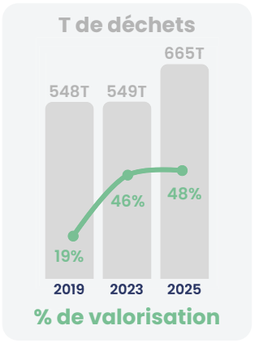
- élaboration de guides de tri détaillés selon les phases du Salon (montage, exploitation et démontage) et les types d'aménagements ;
- sensibilisation continue pendant toute la durée du Salon grâce aux équipes de recycleurs de RE'UP ;
- affichage de panneaux informatifs dans les halls et diffusion de messages audio sur l'ensemble du site.

Dans une logique d'amélioration continue, le SIAE souligne **la nécessité de renforcer la sensibilisation des Exposants** dès la phase de commercialisation. Cet enjeu constituera, comme lors de la précédente édition, un axe prioritaire d'amélioration pour l'édition 2027.



Montage (Déchets Organisateur et Exposants)

En 2025, l'augmentation des espaces aménagés a entraîné une hausse du tonnage de déchets. Malgré cela, le taux de valorisation a légèrement progressé, grâce à une nette amélioration du tri sur site avant l'évacuation. Pour 2027, le SIAE concentrera ses efforts sur la réduction des déchets à la source, notamment par une meilleure conception des aménagements.



Exploitation (Déchets Organisateur et Exposants)

Pendant cette phase, les déchets proviennent principalement des traiteurs de la ligne des chalets et des points de restauration grand public. La baisse du tonnage observée s'explique surtout par une requalification de flux d'abord attribués à cette phase alors qu'ils relevaient du montage. Compte tenu de l'étendue du site, le SIAE utilise des BOM (Benne à Ordures Ménagères) pour la collecte. Malgré le tri biflux, les résultats restent limités, ce qui va conduire le SIAE à repenser la collecte et le tri.



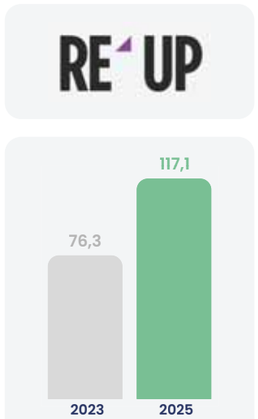
Démontage (Déchets Organisateur)

Fort des progrès réalisés lors de l'édition précédente, le SIAE a reconduit en 2025 le même dispositif de collecte et de tri, incluant une zone de tri extérieure. Malgré l'augmentation du tonnage de déchets, le taux de valorisation a encore progressé. Pour l'édition 2027, l'objectif sera, comme au montage, de réduire les déchets à la source. La zone de tri a toutefois montré ses limites, sa capacité ne permettant pas d'absorber l'ensemble des volumes générés.



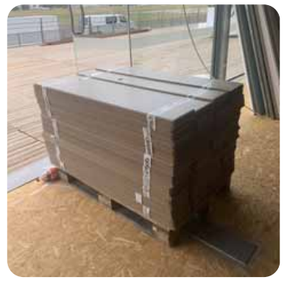
Opération réemploi avec RE'UP

Pour la deuxième année consécutive, RE'UP a accompagné le SIAE du montage au démontage. Cet accompagnement a inclus la sensibilisation au tri des déchets et la mise en place opérationnelle du tri sur site. Il a également permis la récupération de matériaux initialement destinés à être jetés, en vue de leur réemploi par des acteurs de l'économie circulaire et solidaire. Plus ambitieuse cette année, la démarche a permis au SIAE et à RE'UP d'**augmenter de 54 % la quantité de matériaux récupérés**, notamment grâce à la mise en place de réunions préparatoires avec les décorateurs du SIAE.



Tonnes de matériaux récupérés





Opération réemploi avec BILUM Nouveauté!

Pour la première fois, le SIAE a collaboré avec la société BILUM, spécialisée dans l'upcycling de bâches publicitaires en sacs et accessoires. À travers cette opération, le SIAE a souhaité remplacer les goodies traditionnellement remis à ses invités au Chalet SIAE par des produits conçus à partir de l'affiche Grand Public installée Porte de la Chapelle, sur le périphérique. Ainsi, **40 % des 170 m² de toile ont pu être transformés** en 30 tote bags, 180 trousses plates, 180 housses d'ordinateur et 1500 porte-badges. Ces produits seront distribués pendant l'édition 2027.





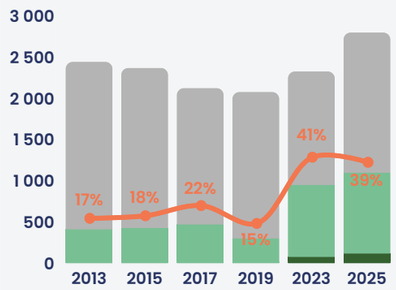
Nos Objectifs vs Nos Résultats en 2025

	Résultat 2023	Objectif 2025	Résultat 2025
Tonnage des déchets des aménagements du SIAE (DIB* + Recyclage + Réemploi)	1 224 T	1 100 T	1 375 T
Taux de valorisation des déchets (Organisateur + Exposants)	41%	>50%	39%
Taux de recyclage des déchets (Organisateur + Exposants)	37%	45%	35%
Tonnage des déchets reconduit dans une filière de réemploi	77 T	200 T	117 T

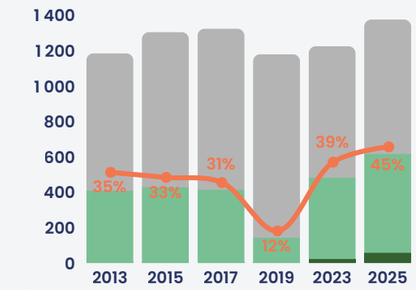
**DIB = Déchet Industriel Banal*

Notre bilan en 2025

Déchets Organisateur et Exposants toutes phases confondues



Déchets Organisateur toutes phases confondues



Filières d'enfouissement ou de valorisation énergétique · Filières de recyclage · Filières de réemploi · Taux de valorisation

Nos pistes d'amélioration

Malgré les progrès réalisés en matière de réemploi, le SIAE doit encore réduire à la source les déchets générés par ses propres aménagements. Cette réduction permettrait d'alléger le dispositif de tri et, par conséquent, d'améliorer les taux de réemploi et de recyclage : des volumes moindres sont plus faciles à trier. En vue de l'édition 2027, le SIAE renforcera donc son travail en amont, dès la phase de consultation, afin de mieux écoconcevoir ses aménagements.

Alimentation durable

Le SIAE accueille pendant une semaine plus de 300 000 visiteurs, ce qui fait de la restauration un enjeu majeur de l'événement. Deux types de restauration doivent être distingués. D'une part, la restauration dite publique, mise en place par le SIAE, qui regroupe l'ensemble des points de restauration destinés aux visiteurs et représente environ 200 000 repas sur la semaine. D'autre part, la restauration dite privée, correspondant aux prestations assurées par les traiteurs mandatés par les exposants sur leurs espaces réceptifs, pour un volume estimé à environ 50 000 repas sur la semaine.

Opération excédents alimentaires avec SAVR

Le SIAE organise la collecte des excédents alimentaires depuis l'édition 2019, mais c'est véritablement à partir de 2023, avec l'appui de son partenaire SAVR, que ce dispositif est devenu pleinement efficace. Fort de cette première collaboration réussie, le SIAE a encore **amélioré le dispositif en 2025 grâce à l'utilisation d'une golfette réfrigérée**. Celle-ci a permis de gagner en souplesse sur site et d'intervenir très rapidement dès la fin du service du déjeuner.



Opération biodéchets avec RE'UP et TRYON

Le SIAE a mis en place la collecte des biodéchets pour la première fois en 2023. Les résultats avaient alors été mitigés, en raison d'un tri insuffisamment maîtrisé. Pour l'édition 2025, le SIAE s'est appuyé sur RE'UP afin de **sensibiliser les traiteurs dès le début du Salon** et de réaliser un sur-tri permettant d'obtenir un gisement de meilleure qualité. Comme l'opération de collecte des excédents alimentaires, ce dispositif a été financé par l'éco-participation des Exposants.

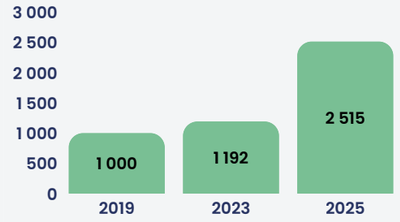


Nos Objectifs vs Nos Résultats en 2025

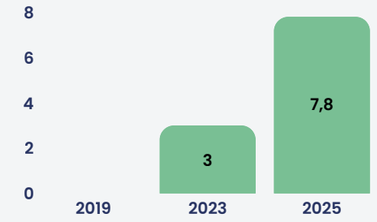
	Résultat 2023	Objectif 2025	Résultat 2025
Restauration publique : Obtenir des indicateurs sur l'origine des produits	Non	Oui	Non
Nombre de repas collectés et redistribués à des associations	1 192	2 000	2 515
Tonnage de biodéchets collectés	3 T	5 T	7,8 T

Notre bilan en 2025

Opération excédents alimentaires
Nombre de repas redistribués



Opération biodéchets
Tonnages valorisés



0 bouteille en plastique
vendue dans les points de restauration publique

59 fontaines à eau
réparties sur tout le site de l'événement

Nos pistes d'amélioration

Le SIAE souhaite désormais concentrer ses efforts sur deux sujets : la provenance des produits alimentaires proposés dans les points de restauration publique et la collecte des écocups.
Sur le premier point, un travail de sensibilisation doit être mené auprès des restaurateurs afin de mieux connaître l'origine des produits utilisés, même si le SIAE n'est pas en mesure d'en assurer la vérification directe sur le terrain. En parallèle, le SIAE réfléchit à une gestion mutualisée des commandes pour certains produits communs à l'ensemble des points de restauration.
Sur le second point, le SIAE a constaté que, malgré la mise en place de points de déconsigne, une part importante des écocups était encore jetée avec les déchets, ce qui remet en cause la pertinence environnementale du dispositif. Le SIAE poursuit donc sa réflexion afin d'identifier une solution plus efficace.

Transport local des visiteurs

Le Salon se déroule dans un environnement présentant des contraintes d'accès particulières : éloignement de la gare RER la plus proche, proximité immédiate d'un nœud routier majeur, réduction sa capacité de parking depuis 2019 et présence de chantiers aux abords du site. À ces contraintes externes s'ajoutent les exigences propres au SIAE, notamment en matière de sécurisation du site, avec des contrôles d'accès différenciés selon les publics, les entrées et les horaires. Dans l'attente de la mise en service de la ligne 17, le SIAE doit organiser la mobilité du Salon en composant avec l'ensemble de ces contraintes.

Notre approche

Pour répondre aux enjeux de circulation, le SIAE déploie depuis plusieurs éditions une offre de transport diversifiée, avec des liaisons vers la gare RER, la gare d'Aubervilliers, l'aéroport de Roissy, la Porte Maillot et le parking provisoire de Villepinte. Ce dispositif vise à faciliter l'accès au site, à limiter le recours aux véhicules individuels et à **garantir des conditions de déplacement confortables et sécurisées**. En amont du Salon, le SIAE mène également une campagne de sensibilisation afin d'encourager les visiteurs à privilégier les transports en commun.



des visiteurs ont utilisé le RER B, puis les navettes RATP mises en place par le SIAE

Opération parking à vélos avec Wheelskeep **Nouveauté!**

Pour la première fois, le SIAE a souhaité développer l'accessibilité du Salon à vélo. Deux dispositifs ont ainsi été mis en place. D'une part, **un parking vélo gratuit sécurisé de 576 places**, accompagné d'un service de réparation, afin de répondre à l'un des principaux freins à l'usage du vélo lors d'un événement : la sécurisation du matériel. D'autre part, **50 vélos ont été proposés à la location gratuitement** entre la gare RER et le Salon. Cette première expérimentation s'est révélée encourageante et le SIAE envisage de renforcer ce dispositif lors des prochaines éditions.

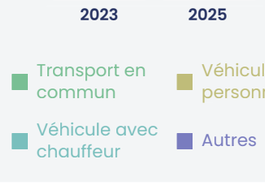


Nos Objectifs vs Nos Résultats en 2025

	Résultat 2023	Objectif 2025	Résultat 2025
Part des visiteurs ayant utilisé les transports en commun localement	55%	65%	63%
Nombre d'utilisateurs du parking vélos	-	1 300	871

Notre bilan en 2025

Parts modales des transports à l'échelle locale
(Exposants, Professionnels et Grand Public)







871 utilisateurs
du parking à vélos situé à la Porte O

653 locations
de vélos entre la Gare RER du Bourget et le Salon

Nos pistes d'amélioration

Face au succès du double dispositif vélo mis en place pour cette édition, le SIAE poursuivra le développement de cette offre en étudiant l'augmentation du nombre de vélos disponibles ainsi que du nombre de rotations entre la gare RER et le Salon. Le parking vélo, qui n'a pas atteint sa pleine capacité, sera maintenu dans un format comparable. Le SIAE réfléchit également à d'autres solutions de mobilité douce afin d'améliorer encore le confort de visite et de faciliter les déplacements vers le site.

Enjeux sociétaux

Achats responsables

La sélection des fournisseurs constitue un enjeu majeur pour le SIAE, tant par son impact sur la réussite de l'événement que par sa réputation et sa performance globale. Pour y répondre, le SIAE s'appuie sur un processus d'achat structuré, fondé sur la rédaction de cahiers des charges, la mise en concurrence des prestataires et une sélection réalisée selon des critères objectifs, transparents, concurrentiels et équitables.

Notre approche

Le SIAE déploie une démarche d'achats responsables appliquée à l'ensemble de ses prestataires, dans une logique de structuration progressive et d'amélioration continue. **Environ 90 % du volume d'achats fait l'objet de consultations formalisées**, basées sur des cahiers des charges élaborés par les directions métiers puis pilotées par la direction des achats. Ces consultations donnent lieu à des échanges associant les équipes métiers, achats et RSE, permettant d'évaluer à la fois la qualité de la prestation et la solidité financière et extra-financière des entreprises candidates.

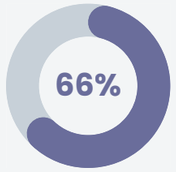
La sélection des prestataires repose sur une analyse multicritère intégrant des éléments techniques, économiques et organisationnels, auxquels s'ajoutent systématiquement des critères RSE. **L'évaluation RSE est réalisée en amont via la plateforme ACESIA, sur la base d'une auto-évaluation des entreprises.** Bien que cette évaluation ne constitue pas un critère de sélection en tant que tel, elle permet au SIAE de mieux connaître les pratiques de ses prestataires et d'engager, le cas échéant, une démarche d'accompagnement, notamment auprès des PME.

En complément, **des exigences opérationnelles sont intégrées dans les prestations en fonction des enjeux identifiés** (gestion des déchets, réemploi, etc.), avec une attente forte vis-à-vis des prestataires d'être force de proposition sur ces sujets. Le SIAE veille également à recourir à des outils d'évaluation adaptés, **sans faire supporter le coût de l'évaluation RSE à ses prestataires**. Cette démarche, encore perfectible, constitue un levier structurant pour renforcer l'intégration des enjeux RSE dans les pratiques d'achats du Salon.

Nos Objectifs vs Nos Résultats en 2025

	Résultat 2023	Objectif 2025	Résultat 2025
Volume d'achats HT ayant fait l'objet d'une consultation avec ACESIA	52%	100%	86%

Notre bilan en 2025



des fournisseurs soumis à consultation ont été évalués via la plateforme ACESIA



86 % du volume d'achats HT soumis à consultation a été évalués via la plateforme ACESIA



du volume d'achats HT a été réalisé auprès d'entreprises basées en France



du volume d'achats HT a été réalisé auprès d'entreprises basées en Île-de-France

Nos pistes d'amélioration

Le SIAE souhaite renforcer ses pratiques en matière d'achats responsables et a, dans cette perspective, décidé de faire évoluer son outil d'évaluation des prestataires. À compter de l'édition 2027, l'évaluation sera réalisée via la plateforme Positive Company, qui permettra notamment d'intégrer des questions spécifiques aux enjeux du SIAE.

Positive Company

Aussi, pour la première fois, les prestataires référencés dans l'édition 2027 du Guide des services devront également être évalués via cette plateforme. L'objectif est de s'assurer que les acteurs proposés aux exposants sont alignés avec les ambitions RSE du SIAE.

Sûreté du site

En tant qu'événement international de grande envergure, le SIAE accorde une attention particulière à la sûreté et à la sécurité du site. Cet enjeu couvre à la fois la prévention des actes malveillants ou répréhensibles et la gestion maîtrisée des flux de personnes et de véhicules. Le dispositif déployé repose sur une coordination étroite entre acteurs privés et publics, indispensable pour garantir à l'ensemble des participants un environnement sûr et serein.

Notre approche

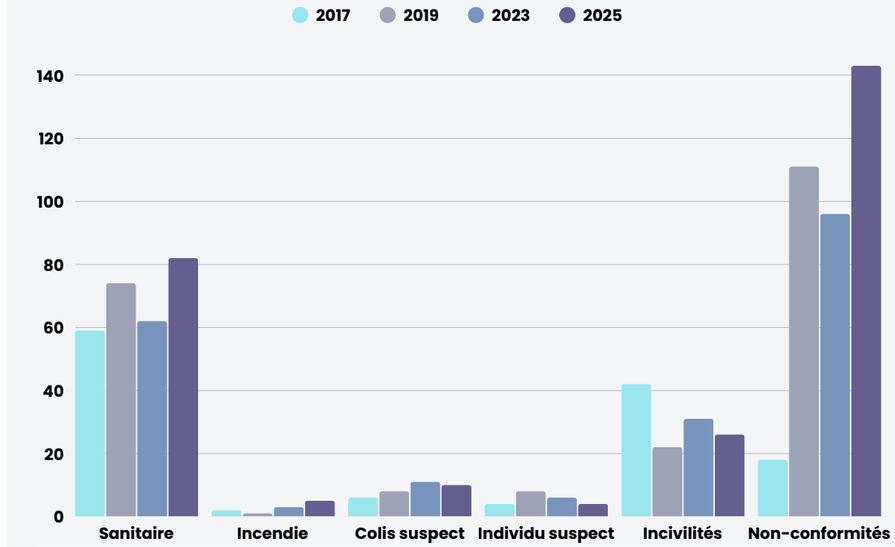
Compte tenu de l'implantation du Salon sur un site aéroportuaire, de la présence de délégations officielles, d'aéronefs et de zones sensibles, ainsi que de la coexistence de publics professionnels et grand public, le dispositif couvre l'ensemble de la chaîne de sûreté: contrôle des accès piétons et véhicules, filtrage et inspections, gestion des flux, vidéoprotection, gestion des incidents et coordination avec les forces publiques.

Le dispositif repose sur des moyens privés déployés par le SIAE et coordonnés depuis le Centre de Coordination et de Commandement (C3), qui supervise également les services de secours-santé, de sécurité incendie, le handling, les services techniques et le lien permanent avec les Services de l'État. Plusieurs services spécialisés interviennent sur le site, notamment pour la gestion des accès, le contrôle des billets, la supervision des flux piétons et la circulation des véhicules. À ce titre, environ 2 000 véhicules et 500 golf-cars circulent chaque jour sur le site pendant le Salon.

Ce dispositif privé est complété par les moyens des Services de l'État, placés sous l'autorité préfectorale et coordonnés depuis le Poste de Commandement Commun (PCC), avec l'appui notamment de la DOPC, de la PAF, de la GTA, de la DSAC, ainsi que des forces de police municipale et du Département pour la régulation des circulations aux abords du site. Le pilotage s'appuie sur des briefings quotidiens, un ajustement en temps réel du dispositif et des audits de conformité visant à vérifier l'application des règles par les prestataires de sûreté. L'objectif est de garantir un haut niveau de protection des personnes, des biens et des zones sensibles, tout en assurant la fluidité d'accès et le bon déroulement de l'événement.

Notre bilan en 2025

Répartition et évolution des incidents enregistrés sur le site











Étude d’impact économique, social et carbone de l’édition 2025

Avant-propos

Le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace est un carrefour mondial qui réunit, le temps d'une semaine, des centaines de milliers de personnes venues des quatre coins du globe autour des grandes ambitions de l'industrie aéronautique et spatiale.

Cette dimension d'exception s'accompagne d'une responsabilité tout aussi exceptionnelle. Le SIAE génère des retombées économiques et sociales importantes pour les territoires qui l'accueillent, soutient des milliers d'emplois et **constitue un levier d'attractivité** internationale pour la France. Mais il engendre également des **impacts environnementaux**, dont la mesure rigoureuse est une condition nécessaire à toute ambition de progrès.

C'est dans cet esprit qu'a été conduite, pour l'édition 2025, cette étude d'impact économique, social et carbone. Elle **vise à offrir une lecture complète et honnête** de ses effets, en prenant en compte l'ensemble des parties prenantes, des dépenses générées et des émissions produites, de la phase de montage jusqu'au démontage.

Les résultats présentés dans ce rapport ont vocation à **nourrir le dialogue** avec nos partenaires, exposants, prestataires et collectivités, et à guider les arbitrages des prochaines éditions. Ils constituent un point de départ, pas une finalité : la trajectoire de réduction que nous nous fixons comme repère d'alignement implique des transformations profondes, qui ne pourront être menées que collectivement. **Le SIAE assume cette ambition avec lucidité et détermination.**



Chiffres clés

Avec plus de 300 000 visiteurs, l'édition 2025 du Salon confirme son rang d'événement aéronautique de référence à l'échelle mondiale. Au-delà de sa dimension industrielle et commerciale, le SIAE génère des effets économiques, sociaux et environnementaux importants sur les territoires qui l'accueillent.

Les chiffres présentés ci-après sont issus d'une étude d'impact conduite selon une méthodologie rigoureuse. Ils ont vocation à objectiver à la fois les retombées positives du Salon et son empreinte carbone, afin de nourrir une trajectoire de progrès fondée sur des données fiables.

Impact économique et social

250 M€ de retombées économiques générées en France par le SIAE 2025

50 M€
d'injection nette sur le territoire français
Dépenses extérieures captées

61 M€
de dépenses touristiques générées en France
74% portées par les visiteurs internationaux

1 477 ETP
emplois générés en France par le SIAE 2025
de façon directe, indirecte et induite



des retombées économiques concentrées en Île-de-France
195 M€ en Île-de-France
1 309 ETP franciliens

136 054
nuitées générées
soit un taux de nuitées moyen d'environ 0,98 nuit par visiteur

Impact carbone

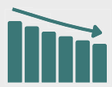
116 kt eCO_2 d'émissions totales générés pour l'organisation du SIAE 2025



transport des visiteurs
premier poste d'émissions



des émissions générées par ≈ 5% des participants



-9%
par édition
alignement SNBC 3*, trajectoire 2025 → 2035



des émissions de CO_2 imputables aux Exposants
soit 53 kt eCO_2 principalement générées par le transport et la construction des aménagements

3,5%
des émissions totales générées par les aéronefs exposés

*Troisième Stratégie Nationale Bas-Carbone

Méthodologie

Des études consolidées avec l'appui d'experts externes

Afin de garantir la robustesse des résultats présentés, le SIAE s'est appuyé sur des partenaires externes spécialisés pour consolider et valider les méthodes utilisées dans le cadre de l'étude d'impact de l'édition 2025. Cette démarche associe la connaissance fine de l'événement par le SIAE à l'expertise méthodologique d'acteurs tiers.

Impact économique et social

Consolidation et modélisation des dépenses : SIAE
Le SIAE a modélisé l'ensemble des dépenses générées par l'événement, à partir des données relatives à l'Organisateur, aux Exposants, aux prestataires et aux visiteurs.

Contrôle des hypothèses et modélisation des retombées : INFRANCE
INFRANCE a contrôlé et validé les hypothèses retenues, puis modélisé les retombées économiques et sociales générées par le Salon.

Objectif
Mesurer les effets directs, indirects et induits du Salon sur le territoire.

IN FRANCE

Impact carbone

Bilan GES : Diag Décarbon'Action de Bpifrance
Le bilan gaz à effet de serre du Salon a été réalisé dans le cadre du programme Diag Décarbon'Action de Bpifrance.

Instruction et validation : DCO2
Le dossier a été instruit et validé avec l'appui de DCO2, société spécialisée dans les démarches de comptabilité carbone.

Objectif
Mesurer l'empreinte carbone du Salon et identifier les principaux postes d'émissions.

DIAG DÉCARBON'ACTION · DCO2 · bpifrance · ADEME · ABC · Climeet

Une démarche qui ne relève pas d'une auto-évaluation isolée : les résultats associent les données opérationnelles du SIAE à l'expertise de partenaires externes spécialisés.

Méthodologie

Architecture de l'étude

4 couches méthodologiques

Couche	Ce qui est calculé	Sources et outils
Données primaires	Fréquentation, volumes physiques, dépenses directes	Billetterie SIAE · Enquête CSA · Revolugo · Formulaires économie circulaire · Enquête aéronefs
Localisation des dépenses	Affectation à un SIRET par mode de transport, nationalité & parts de marché	Parts de marché transport (rail, aérien, routier) · Base INSEE hôtels 2026 · Revolugo
Effets induits	Emplois indirects/induits · consommation des ménages · fiscalité	IN France (EaaC) · Comptes sociaux SIREN · Tableaux FIGARO · INSEE
Facteurs d'émission carbone	Conversion des volumes physiques en kt eCO_2	Climeet v3.3 · Base Carbone ADEME · INIES · IEA · CHSB Cornell · Agribalyse · Ecoinvent

2 principes de périmètre

Volet économique :
Principe d'additionnalité territoriale

Seules les dépenses causées par le SIAE sont comptabilisées. Les dépenses qui auraient été réalisées en Île-de-France indépendamment du Salon sont exclues du périmètre. Le critère retenu est la causalité de la dépense, et non la nationalité du visiteur.

Volet carbone :
Principe d'exhaustivité des émissions

L'ensemble des émissions physiquement générées par l'organisation et la fréquentation du Salon sont comptabilisées.

Méthodologie

Les catégories de population prises en compte

		Nationalité	Motif du séjour : Venus exclusivement pour le SIAE 2025	Motif du séjour : Venus pour un autre motif incluant le SIAE 2025	Total par nationalité	Total par catégorie
	**Exposants**	Français	16 746	0	16 746	33 099
		Étrangers	16 353	0	16 353	
	**Visiteurs Professionnels**	Français	57 987	0	57 987	80 489
		Étrangers	22 502	0	22 502	
	**Visiteurs Grand Public**	Français	82 016	52 436	134 452	164 200
		Étrangers	19 336	10 412	29 748	
	**Délégations Officielles**	Français	1 767	0	1 767	4 862
		Étrangers	3 095	0	3 095	
	**Prestataires** des Exposants	Français	26 413	0	26 413	35 469
		Étrangers	9 056	0	9 056	
	**Prestataires** de l'Organisateur	L'impact socio-économique des prestataires de l'Organisateur est pris en compte via les dépenses du SIAE. Les dépenses de transport, d'hébergement et de restauration n'ont pas été comptabilisées séparément afin d'éviter une double comptabilisation. Pour le volet carbone, l'impact de chaque prestation a en revanche bien été intégré.				
	Total par nationalité	Français	184 929	52 436	237 365	
		Étrangers	70 342	10 412	80 754	
	Total		**255 271**	**62 848**		

Méthodologie

Périmètre de l'étude

		Organisateur (et ses prestataires)		Exposants (et leurs prestataires)		Visiteurs Professionnels		Visiteurs Grand Public		Délégations Officielles	
		Impact économique	Impact carbone	Impact économique	Impact carbone	Impact économique	Impact carbone	Impact économique	Impact carbone	Impact économique	Impact carbone
Montage du Salon	Construction des aménagements (fabrication des matériaux)	✓		✓							
	Transport des matériaux (pour rejoindre le Parc des Expositions)	✓		✓							
	Transport des matériaux (sur le Parc des Expositions)	✓		✓							
	Déchets (transport et traitement)	✓		✓							
	Transport du personnel	✓		✓							
	Energie	✓		✓							
Exploitation du Salon	Transport (international, national et local)	✓		✓		✓		✓		✓	
	Restauration	✓		✓		✓		✓		✗	
	Hébergement	✓		✓		✓		✓		✓	
	Aéronefs exposés (vols et démonstrations aériennes)	✓		✓							
	Déchets (transport et traitement)	✓		✓							
	Energie	✓		✓							
	Digital (site internet, application, réseaux sociaux...)	✓	✗								
	Produits promotionnels vendus dans les boutiques officielles	✓									
Démontage du Salon	Transport des matériaux (pour quitter le Parc des Expositions)	✓		✓							
	Transport des matériaux (sur le Parc des Expositions)	✓		✓							
	Déchets (transport et traitement)	✓		✓							
	Transport du personnel	✓		✓							
	Energie	✓		✓							

Méthodologie
Glossaire

Chiffre d'affaires : représente le montant des affaires (hors taxes) réalisées par une unité statistique avec les tiers dans l'exercice de son activité professionnelle normale et courante.

Unité légale : désigne une entité juridique de droit public ou privé auquel est attaché un identifiant unique, le SIREN.

Emploi total : somme de l'emploi direct, indirect et induit.

Emploi direct : désigne les effectifs moyens de l'unité légale en Equivalent Temps Plein (ETP) sur l'exercice fiscal en question.

Emploi indirect : désigne la somme des emplois générés chez les fournisseurs via les dépenses de l'organisme étudié.

Emploi induit : désigne la somme des emplois générés par la consommation dans la vie courante des emplois directs et indirects.

Fiscalité totale : représente la somme de la fiscalité directe, indirecte et induite.

Fiscalité directe : désigne la somme des taxes locales et de l'impôt sur les bénéfices payés par une entreprise.

Fiscalité indirecte : désigne le total de la fiscalité directe générée chez les fournisseurs liée aux dépenses réalisées par l'organisation étudiée.

Fiscalité induite : désigne le total de la fiscalité générée par la consommation dans la vie courante des emplois directs et indirects.

Distance moyenne d'approvisionnement : moyenne des distances séparant les sièges sociaux ou les sites de production des fournisseurs de l'établissement client.



Impact économique

Impact économique
Les dépenses associées à l'événement

L'étude d'impact s'appuie sur une méthodologie visant d'abord à **quantifier l'ensemble des dépenses générées par l'événement**, avant d'en estimer la plus-value nette pour les territoires. Elle prend ainsi en compte l'ensemble des dépenses associées au SIAE 2025, quelle que soit leur nature ou leur origine géographique.

Au total, **près de 260 M€ ont été dépensés à l'occasion du SIAE 2025**, **dont 187 M€ sur le territoire français** par l'Organisateur, les Exposants et l'ensemble des visiteurs. Après prise en compte des flux entrants et sortants, **l'injection nette sur le territoire français s'établit à 50 M€**. Cette lecture met en évidence la capacité du Salon à capter des dépenses extérieures au bénéfice de l'économie française.

Dépenses de l'Organisateur, des Exposants et des Prestataires* (hors taxes)

Localisation de la dépense \ Origine de la dépense	France	Hors France
France	113 M€	14 M€
Hors France	9 M€	41 M€

= 177 M€

+

Dépenses des visiteurs** (hors taxes)

Localisation de la dépense \ Origine de la dépense	France (hors Île-de-France)	Hors France
France (hors Île-de-France)	15 M€	45 M€
Hors France	≃ 0 M€	21 M€

= 82 M€

=

Dépenses totales (hors taxes)

Localisation de la dépense \ Origine de la dépense	France	Hors France
France	128 M€	59 M€
Hors France	9 M€	62 M€

= 258 M€
dont
187 M€ en France

injections
59 M€
-
fuites
9 M€
=
50 M€

d'injections nettes sur le territoire français

* pour la construction des aménagements, la restauration privée des Exposants et les démonstrations aériennes
** Exposants, Visiteurs Professionnels, Grand Public et Délégations Officielles en transport, hébergement et restauration publique et hors Salon

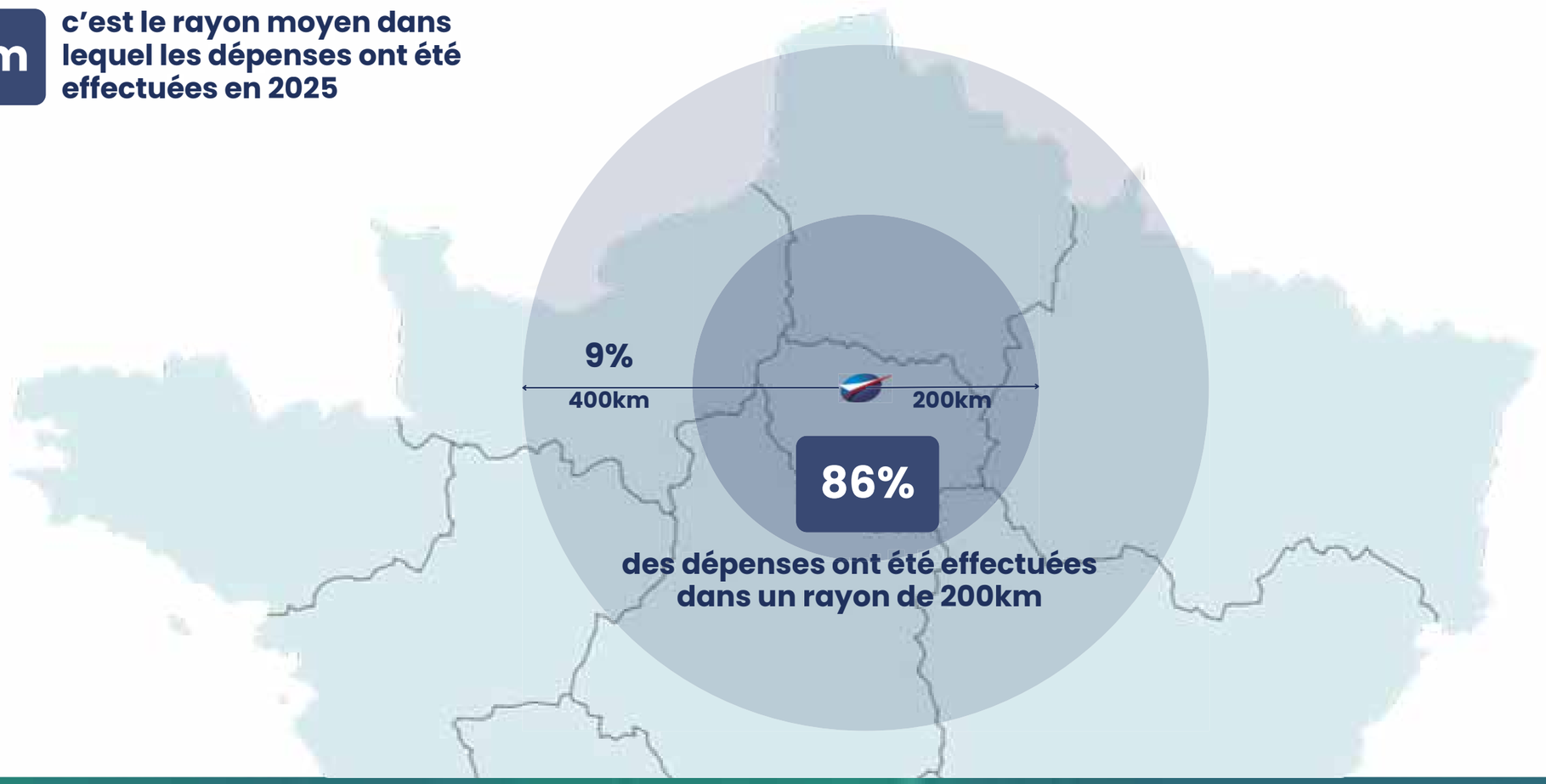
Impact économique
Localisation des dépenses

Agrégation des dépenses HT de l'Organisateur et des Exposants et des dépenses en transport, hébergement et restauration des visiteurs

Les dépenses réalisées en France à l'occasion du SIAE 2025 présentent une forte concentration territoriale autour du site du Bourget. Sur les 187 M€ dépensés sur le territoire français par l'Organisateur, les Exposants et les visiteurs, 86% l'ont été dans un rayon de 200 km autour du Parc des Expositions. Le rayon moyen de dépense s'établit à 85 km, ce qui confirme **l'ancrage majoritairement francilien et de proximité des retombées économiques associées à l'événement**.

Cette géographie de la dépense reflète à la fois la concentration des besoins opérationnels du Salon autour du site, **le recours à des prestataires implantés en Île-de-France** et la localisation des principales consommations des visiteurs. Elle souligne ainsi le rôle moteur du Salon dans l'économie de proximité, en particulier pour les activités directement liées à l'accueil, à la logistique et aux services.

85 km **c'est le rayon moyen dans lequel les dépenses ont été effectuées en 2025**



Impact économique

Retombées économiques générées en France

L'étude d'impact distingue les retombées économiques générées en France par les dépenses directement liées au Salon et les effets induits par la consommation des ménages. Les dépenses réalisées en France par l'Organisateur, les Exposants, leurs prestataires ainsi que les visiteurs constituent le socle direct et indirect de cet impact.

À ces dépenses s'ajoutent les effets induits liés à la consommation des ménages, rendue possible par les salaires distribués dans le cadre de l'activité générée par le Salon. Au total, **le SIAE 2025 a ainsi généré 250 M€ de retombées économiques en France**.

Impact économique direct et indirect

+ Dépenses en France de l'Organisateur dans l'achat de biens et de services,

+ Dépenses en France des Exposants dans l'achat de biens et de services,

+ Dépenses en France des Prestataires dans le reste de la chaîne d'approvisionnement,

+ Dépenses touristiques en France des visiteurs.

= 187 M€

+

Impacts économiques induits

Consommation des ménages

+ Dépenses liées à la consommation des ménages : les salaires versés de façon directe et indirecte sont en partie dépensés en achats de biens et services.

= 38 M€

Fiscalité

+ Recettes générées par la consommation courante des emplois créés directement et indirectement par l'activité étudiée.

= 25 M€

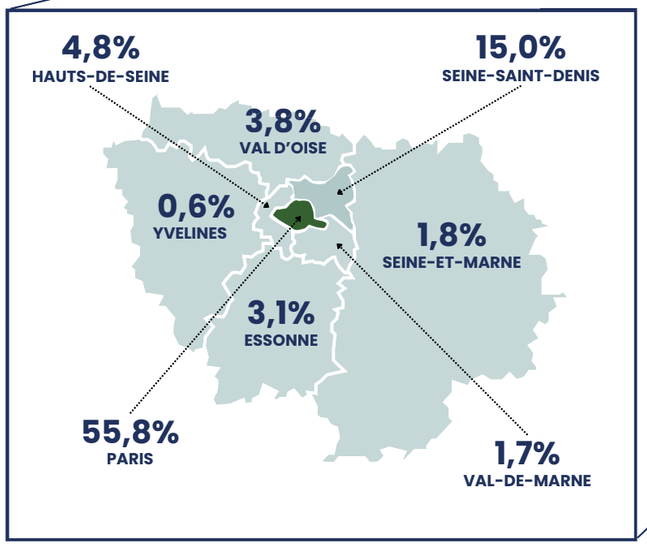
250 M€ de retombées économiques générées en France par le SIAE 2025

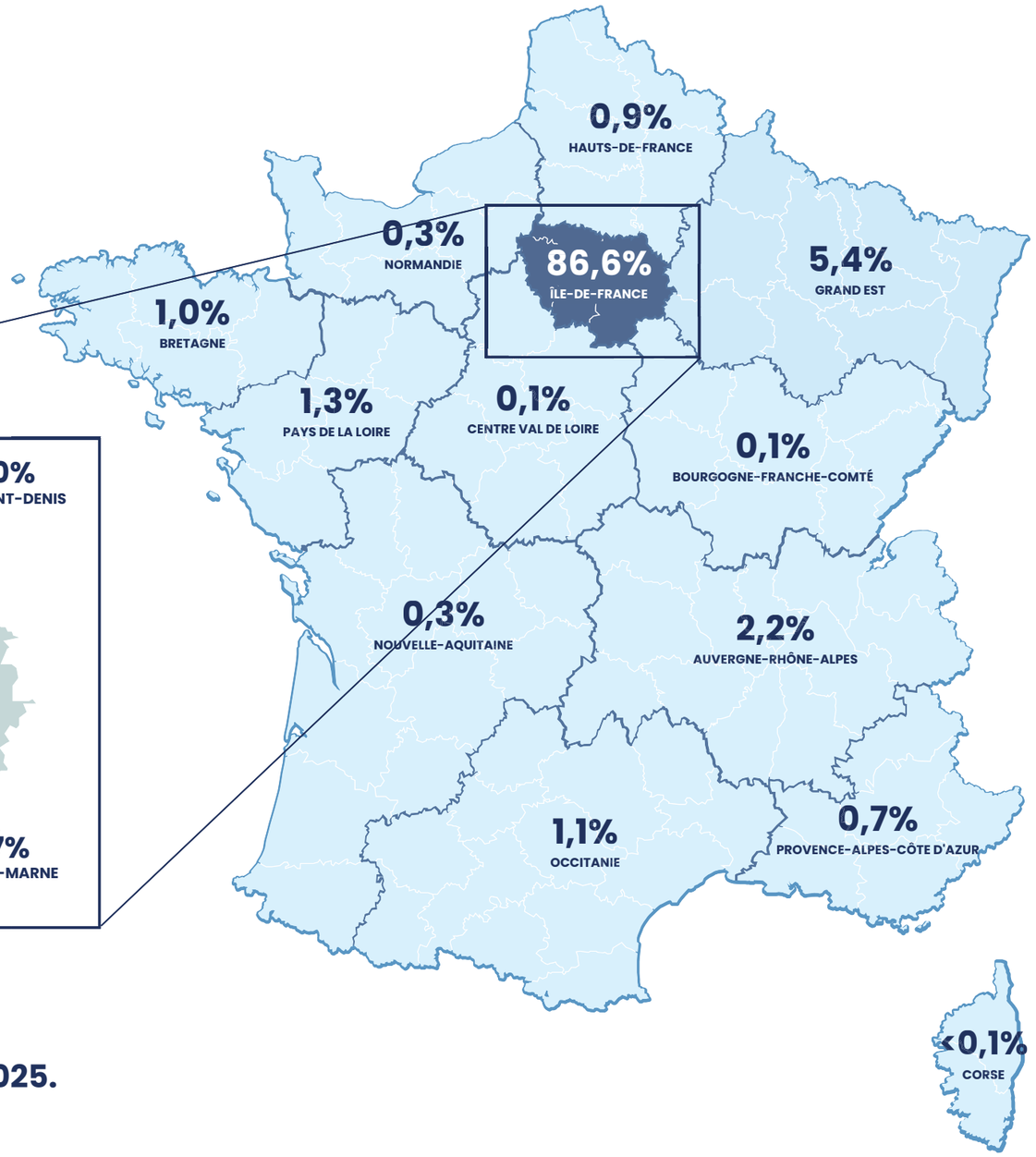
Impact économique
Localisation des retombées économiques

Agrégation des dépenses HT de l'Organisateur et des Exposants et des dépenses en transport, hébergement et restauration des visiteurs ainsi que de la consommation des ménages, hors fiscalité

La localisation des retombées économiques générées par le SIAE 2025 met en évidence **une très forte concentration en Île-de-France, qui capte l'essentiel des effets économiques liés au Salon**. Cette géographie s'explique à la fois par l'ancrage territorial de l'événement, par **la localisation d'une grande partie des fournisseurs**, ainsi que par le poids des dépenses touristiques et de la consommation induite dans la région d'accueil.

À l'intérieur de l'Île-de-France, **les retombées se concentrent principalement à Paris et en Seine-Saint-Denis**, en lien direct avec l'implantation du Salon et avec la structuration de son écosystème économique. Cette lecture confirme que **le SIAE agit comme un moteur économique d'abord francilien**, tout en générant également des effets diffus dans d'autres régions françaises.





195 M€ **de retombées économiques dans la région Île-de-France liées au SIAE 2025.**
(hors fiscalité)

Impact économique

Dépenses des visiteurs en France

Le SIAE 2025 a généré 61 M€ HT de dépenses touristiques en France, correspondant aux dépenses de transport, d'hébergement et de restauration réalisées auprès d'acteurs économiques français par 138 274 visiteurs extérieurs à l'Île-de-France.

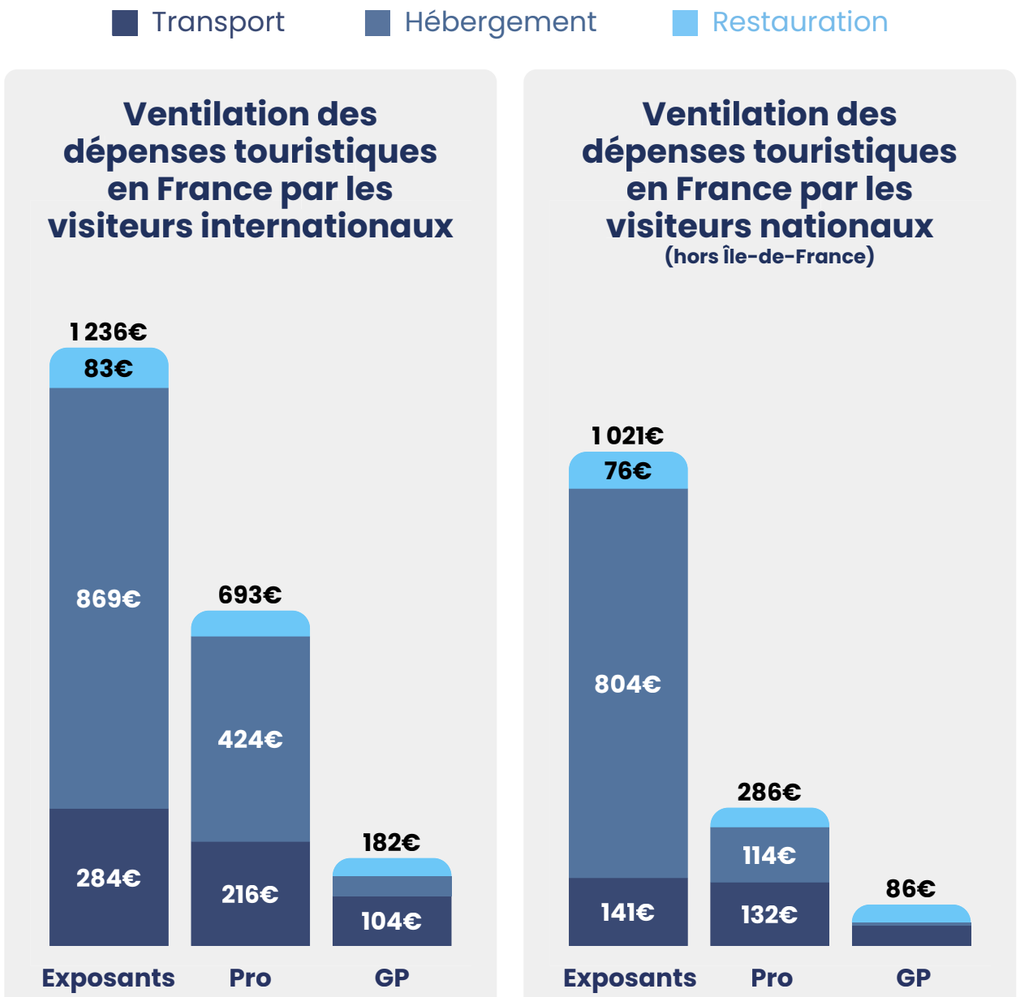
Les visiteurs internationaux concentrent l'essentiel de cet impact, avec 45 M€ HT, soit près de 74 % des dépenses touristiques retenues en France, alors même qu'ils représentent 48 % des visiteurs concernés.

138 274 visiteurs ayant généré des dépenses touristiques

136 054 nuitées générées

74% des dépenses portées par les internationaux

Note méthodologique:
Les visiteurs franciliens n'ont pas été comptabilisés dans les retombées touristiques. Pour les visiteurs issus des autres régions françaises, un taux de nuitées a été appliqué selon la population et la région d'origine, afin de tenir compte du fait qu'une part des visiteurs effectue l'aller-retour dans la journée. Par ailleurs, pour le Grand Public, seule la part des visiteurs venus exclusivement pour le Salon a été retenue dans le calcul des dépenses touristiques. D'après l'enquête réalisée, cette part s'élève à 65 % pour les internationaux et 61% pour les nationaux, taux appliqués aux dépenses associées. Seule la part des dépenses bénéficiant à des entreprises françaises a été retenue ; certaines dépenses de séjour, notamment une partie du transport, peuvent donc ne pas être intégralement représentées ici.



Impact social

Impact social
Retombées des emplois

L'étude d'impact distingue les emplois générés en France par les dépenses directement et indirectement liées au Salon, ainsi que les emplois induits par la consommation des ménages. Les dépenses réalisées en France par l'Organisateur, les Exposants, leurs prestataires ainsi que les visiteurs constituent le socle direct et indirect de cet impact sur l'emploi. À ces effets s'ajoutent les emplois induits par la consommation des ménages, rendue possible par les salaires distribués dans le cadre de l'activité générée par le Salon. **Au total, le SIAE 2025 a ainsi généré 1 477 ETP en France**.

Emplois direct et indirect générés

+ Effectif moyen du SIAE en Equivalent Temps Plein en 2025,

+ Somme des emplois générés chez les fournisseurs par les dépenses du SIAE et des Exposants,

+ Somme des emplois générés dans le secteur touristique par les dépenses des visiteurs

= 1 333 ETP

+

Emplois induits générés

par la consommation des ménages

+ Somme des emplois générés par la consommation dans la vie courante des emplois directs et indirects

= 144 ETP

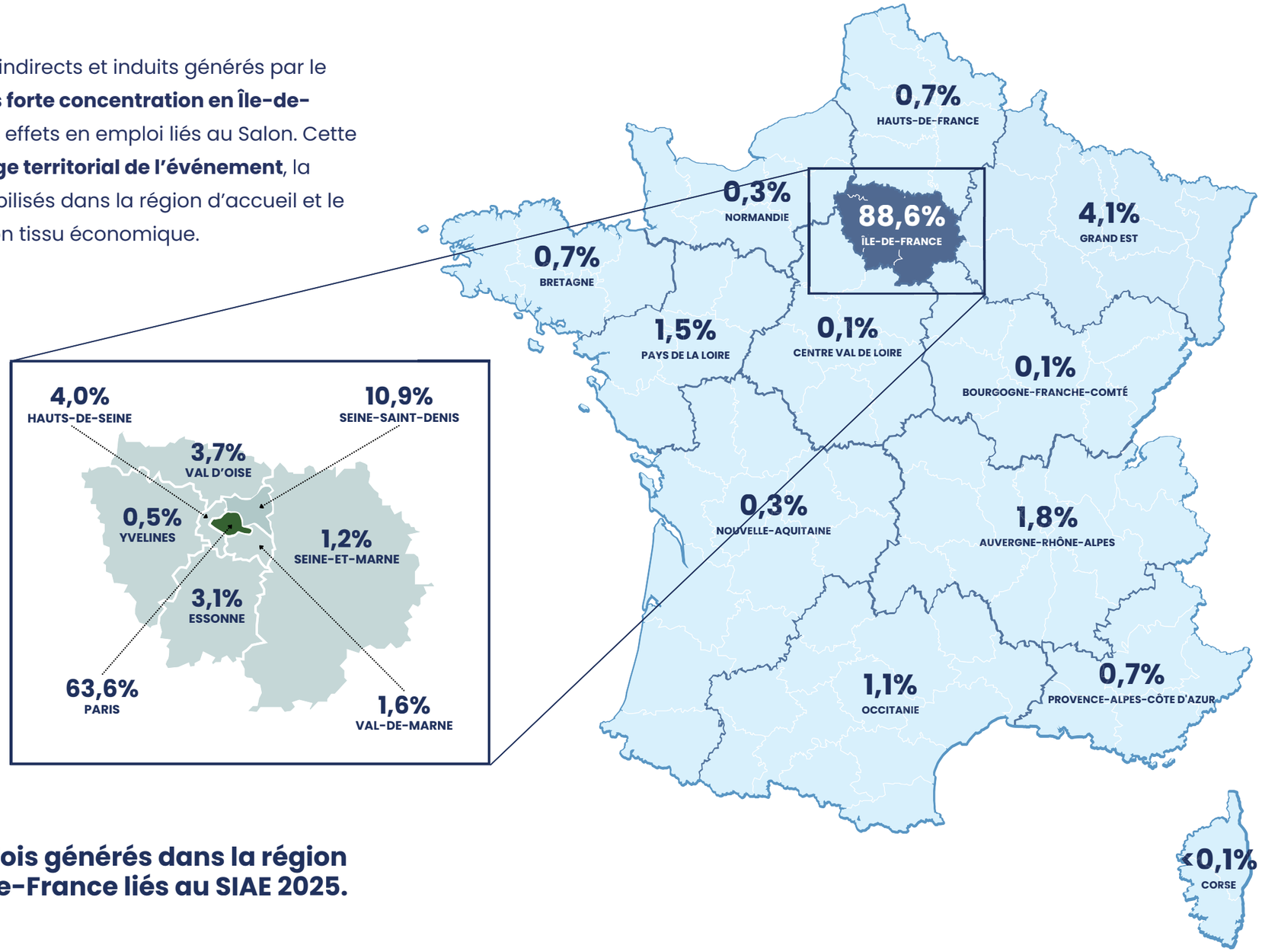
1 477 ETP générés en France par le SIAE 2025

Impact social

Localisation des emplois directs, indirects et induits générés

La localisation des emplois directs, indirects et induits générés par le SIAE 2025 met en évidence **une très forte concentration en Île-de-France**, qui regroupe l'essentiel des effets en emploi liés au Salon. Cette géographie reflète à la fois **l'ancrage territorial de l'événement**, la concentration des fournisseurs mobilisés dans la région d'accueil et le poids des activités induites dans son tissu économique.

À l'intérieur de l'Île-de-France, **les emplois générés se concentrent principalement à Paris et en Seine-Saint-Denis**, en lien direct avec l'implantation du Salon et avec la structuration de son écosystème économique. Cette lecture confirme que **le SIAE agit comme un moteur d'emploi d'abord francilien**, tout en générant également des effets diffus dans d'autres régions françaises.



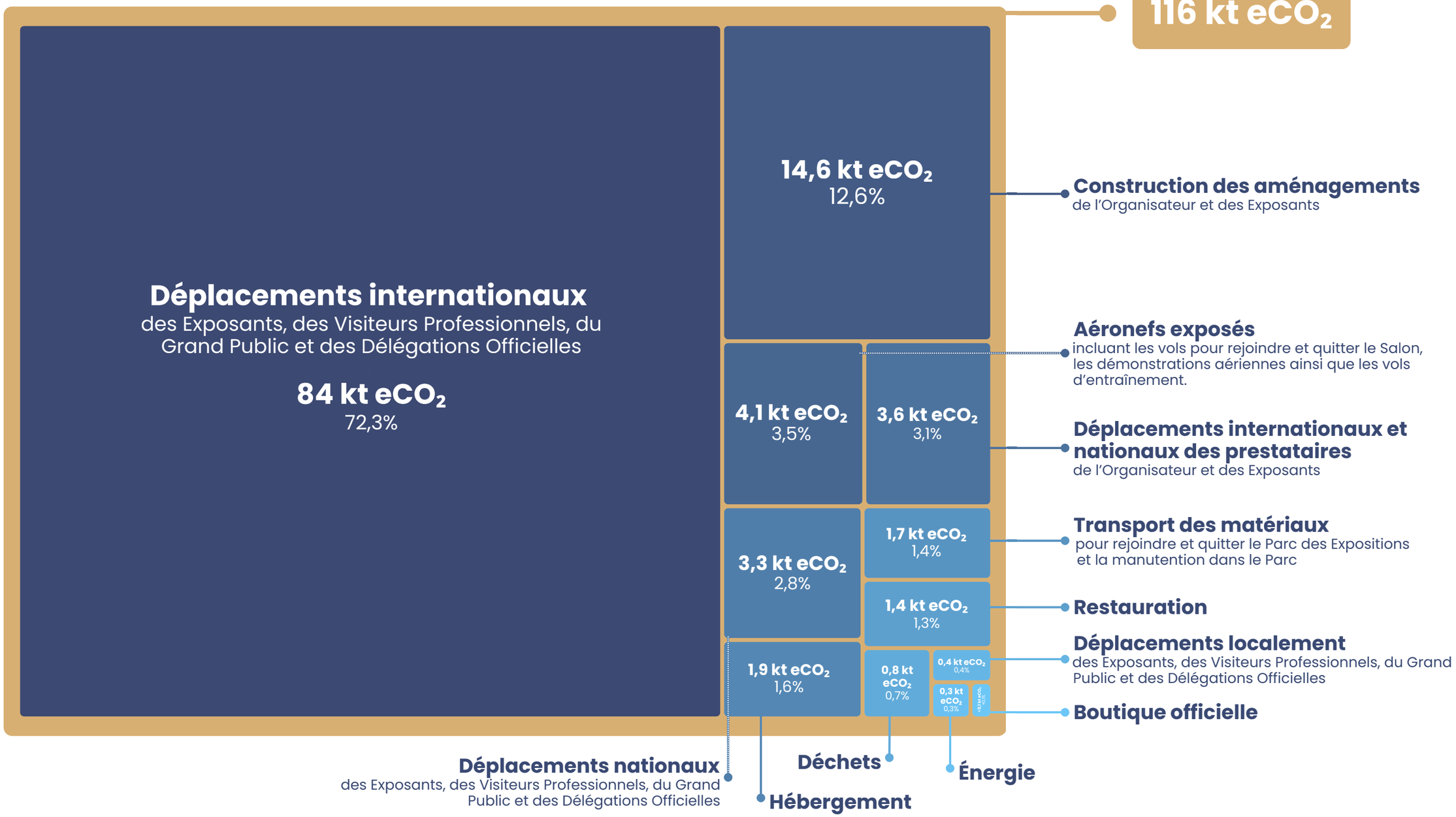
1 309 **emplois générés dans la région Île-de-France liés au SIAE 2025.**

Impact carbone

Impact carbone

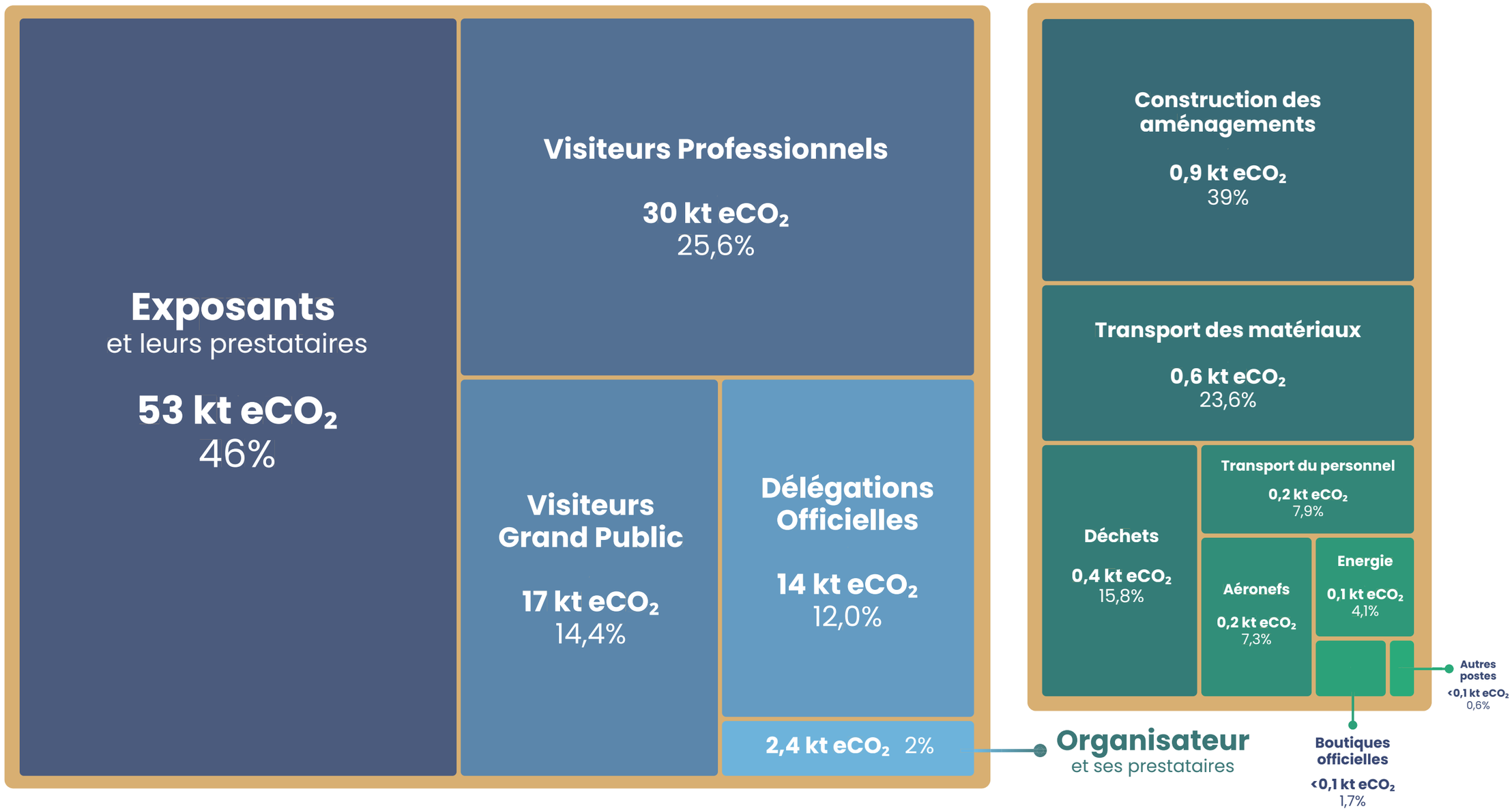
Aperçu global

Dans le cadre de l'organisation de l'édition 2025 du Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace, environ 116 kt eCO_2 ont été émises.



Impact carbone
Aperçu global

Les émissions sont ici réparties entre les parties prenantes du SIAE selon les principaux postes qui leur sont attribuables dans le cadre de l'organisation et de la fréquentation du Salon.



Impact carbone
Mise en perspective

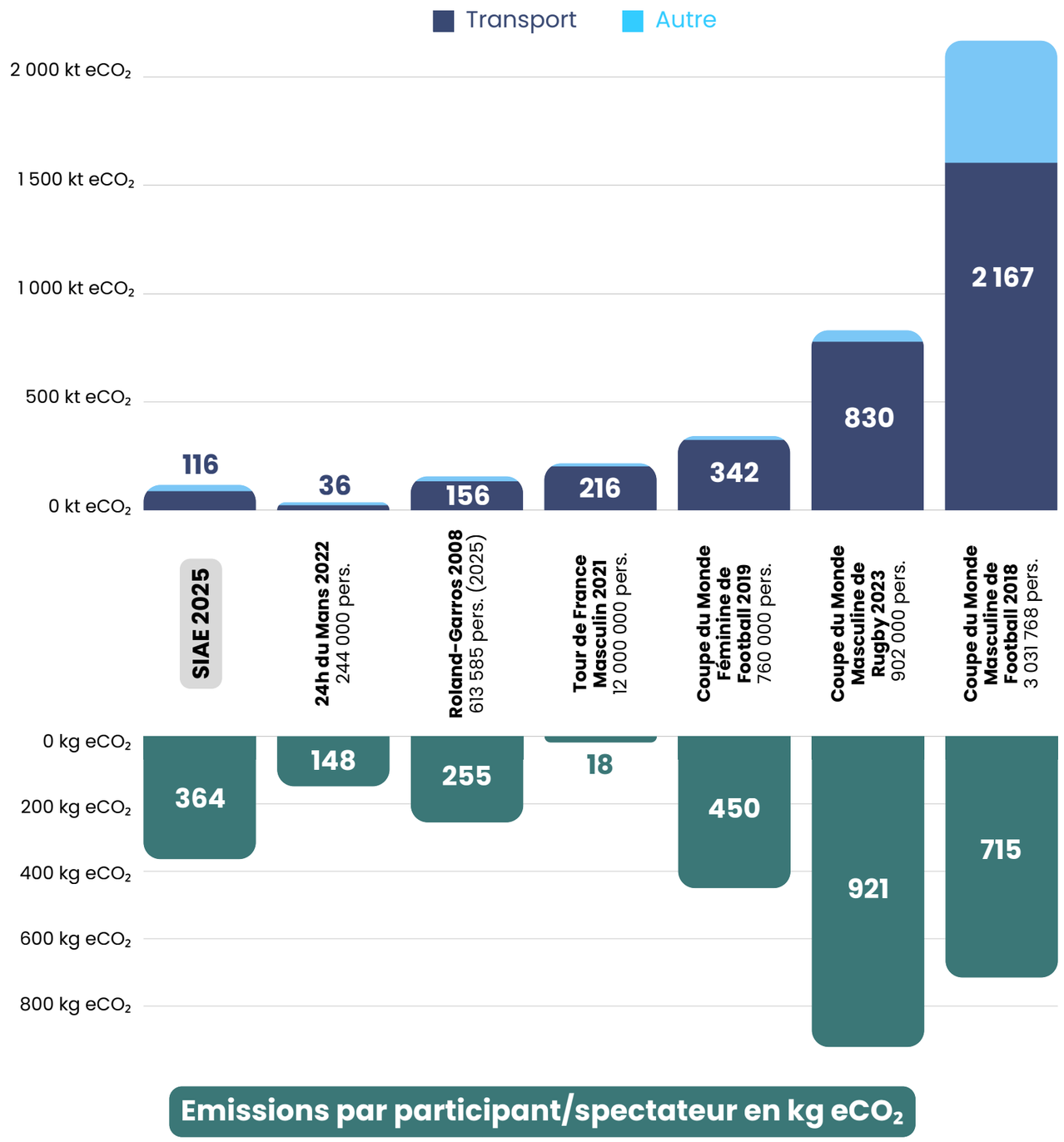
Le SIAE 2025 présente une répartition des émissions comparable à celle d'autres grands événements internationaux, avec un poids très important du transport des visiteurs dans son empreinte globale. **75 % des émissions du SIAE 2025 sont liées aux déplacements, principalement du fait de la venue de visiteurs internationaux.** Ce niveau, proche de celui observé sur d'autres événements d'envergure, confirme que le principal levier de réduction ne se situe pas seulement dans l'exploitation de l'événement, mais aussi dans la maîtrise des mobilités longue distance.

75% des émissions du SIAE 2025 sont liées au transport des visiteurs

50% des émissions du SIAE proviennent du transport de ≈**5%** des participants

Note :
Cette slide a uniquement pour objet de proposer une mise en perspective des émissions de CO_2 générées par le SIAE 2025. Elle ne vise ni à minimiser l'impact environnemental du Salon, ni à porter une appréciation sur celui des autres événements. Les méthodologies mobilisées pour évaluer l'empreinte carbone pouvant varier d'un événement à l'autre, les comparaisons présentées doivent être interprétées avec prudence.

Emissions totales de l'événement en kt eCO_2



Emissions par participant/spectateur en kg eCO_2

Impact carbone

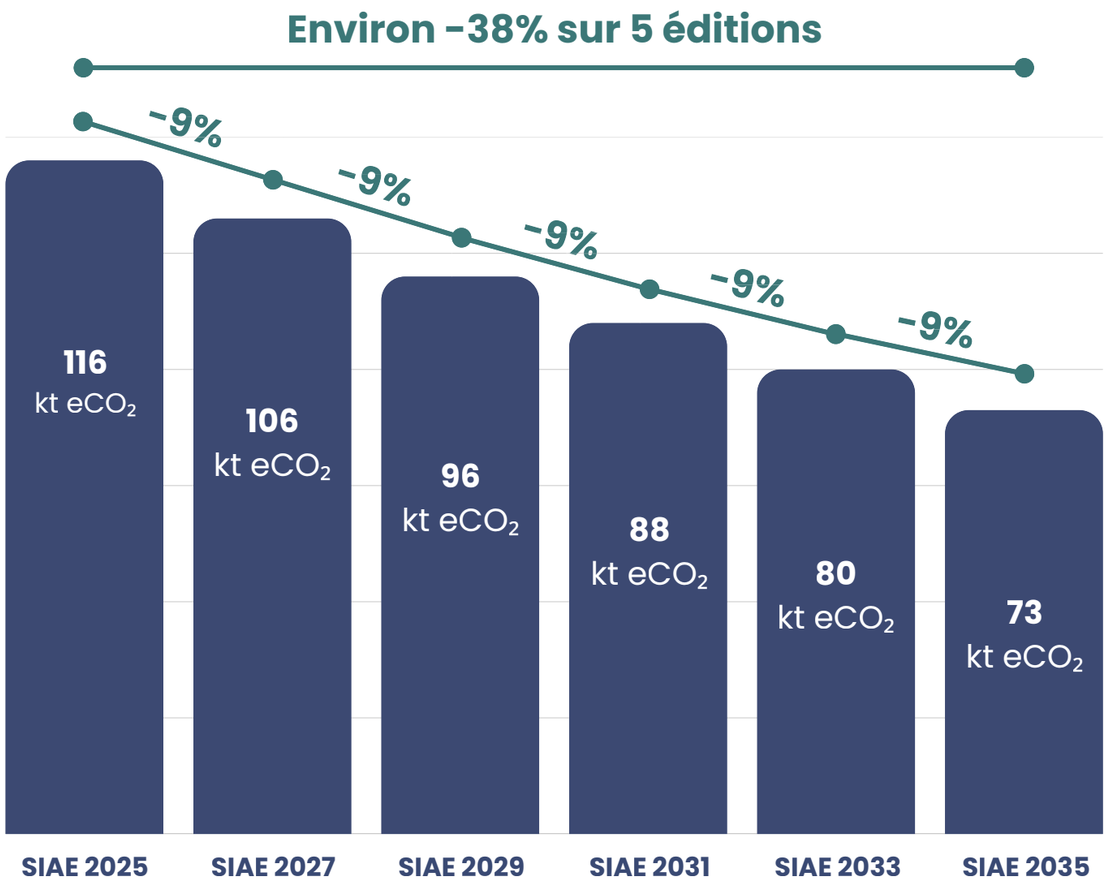
Trajectoire de réduction : un repère d'alignement pour le SIAE

À l'échelle nationale, la France s'est fixé un objectif de neutralité carbone à horizon 2050. Cette ambition est traduite dans la troisième Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC 3), qui vise notamment une réduction de 50 % des émissions territoriales brutes en 2030 par rapport à 1990.

Pour disposer d'un repère simple, le SIAE s'appuie sur la trajectoire annualisée issue du plan de décarbonation à l'horizon 2030 piloté par le Secrétariat Général à la Planification Ecologique (SGPE). Cette trajectoire prévoit un passage d'environ 373 $MtCO_2e$ en 2023 à 268 $MtCO_2e$ en 2030, soit un rythme moyen de baisse d'environ 4,6% par an. **Rapporté au cycle biennal du Salon, cela correspond à un ordre de grandeur d'environ 9 % de réduction par édition.**

Ce taux constitue un repère de mise en perspective important pour le SIAE. Il permet d'apprécier l'ordre de grandeur de l'effort à fournir pour s'inscrire dans une trajectoire cohérente avec les ambitions nationales.

À horizon 2035, une trajectoire alignée sur ce rythme représenterait **une baisse d'environ 38 % sur cinq éditions du Salon**. Cet ordre de grandeur donne une indication de l'effort à fournir, mais ne constitue pas un engagement de résultat à ce stade. Il souligne surtout l'ampleur des transformations à mener, à la fois par le SIAE et par l'ensemble des acteurs qui contribuent à l'empreinte carbone du Salon.



-9% par édition du Salon

Impact carbone

Principaux axes de travail identifiés

L'analyse du bilan carbone met en évidence des marges de progression de nature différente selon les postes d'émissions. Les prochaines éditions devront donc concentrer leurs efforts sur les postes les plus émissifs, tout en tenant compte du niveau de maîtrise réel du SIAE sur chacun d'eux.

1. Mobilités des visiteurs

Les mobilités des visiteurs constituent de loin le premier enjeu carbone du Salon. Dans un contexte marqué par la forte dimension internationale de l'événement, les leviers d'action reposent moins sur une substitution simple des modes de transport que sur l'identification de solutions adaptées aux différents publics et sur un travail renforcé avec les partenaires du secteur. L'enjeu porte en priorité sur les déplacements internationaux, qui concentrent l'essentiel de ce poste.

2. Aménagements et prestations des Exposants

Les aménagements des Exposants constituent un second axe de travail structurant, avec une empreinte carbone nettement supérieure à celle des aménagements directement réalisés par le SIAE. Dans ce domaine, les marges de progression relèvent principalement d'une logique d'influence : évolution des exigences techniques, orientation des pratiques de prestation et réflexion sur les conditions dans lesquelles certaines prestations spécialisées peuvent être réalisées au plus près du territoire du Salon. Cet axe devra également s'appuyer sur un dialogue renforcé avec les Exposants et leurs prestataires.

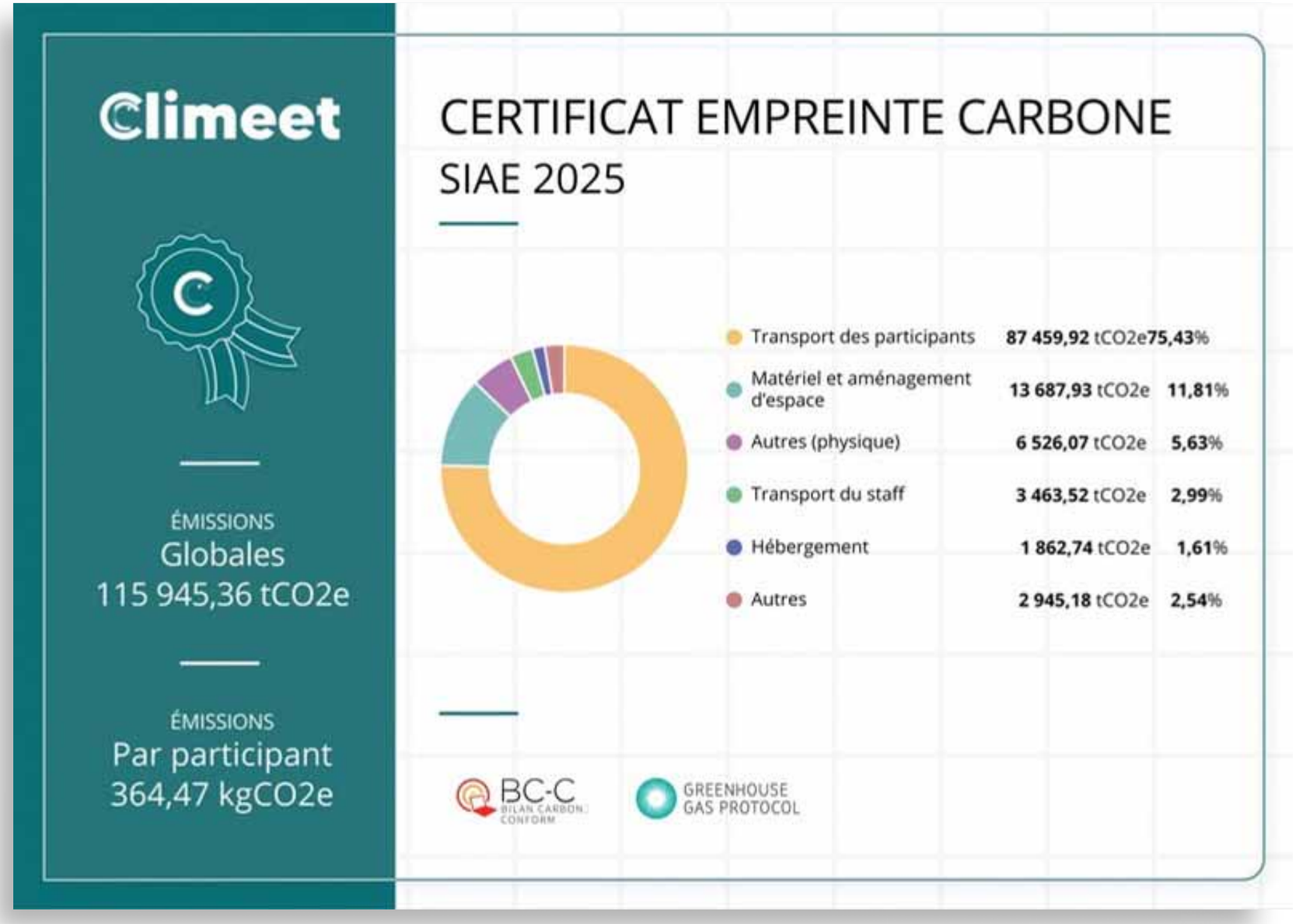
3. Postes sous maîtrise plus directe du SIAE

Enfin, le SIAE poursuivra l'amélioration des postes relevant plus directement de son organisation, tels que ses propres aménagements, certains choix d'exploitation du site ou encore les consommations associées à ses installations. Même si ces postes représentent une part plus limitée de l'empreinte totale, ils constituent des leviers concrets d'exemplarité et de cohérence avec la trajectoire globale recherchée.



Impact carbone

Certificat Climeet



Rapport RSE du SIAE 2025

Le bilan RSE 2025 confirme la structuration progressive de la démarche du SIAE et l'intégration croissante des enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux dans l'organisation du Salon. Il met en évidence des avancées concrètes sur plusieurs sujets prioritaires, tout en soulignant les marges de progression qui demeurent, en particulier sur les enjeux les plus structurants tels que les mobilités, l'empreinte carbone et l'évolution des pratiques de l'écosystème du Salon.

Ce document est aussi un outil de dialogue et de transparence à destination de l'ensemble des parties prenantes : il rend compte des actions mises en place, des résultats obtenus et des axes de progrès identifiés, afin de partager de manière claire la démarche engagée par le SIAE.

Au-delà du bilan de cette édition, ce document constitue également un outil de pilotage pour les suivantes : il vise à éclairer les choix du SIAE, à renforcer la cohérence de sa trajectoire RSE et à accompagner une démarche d’amélioration continue à la hauteur de ses ambitions.